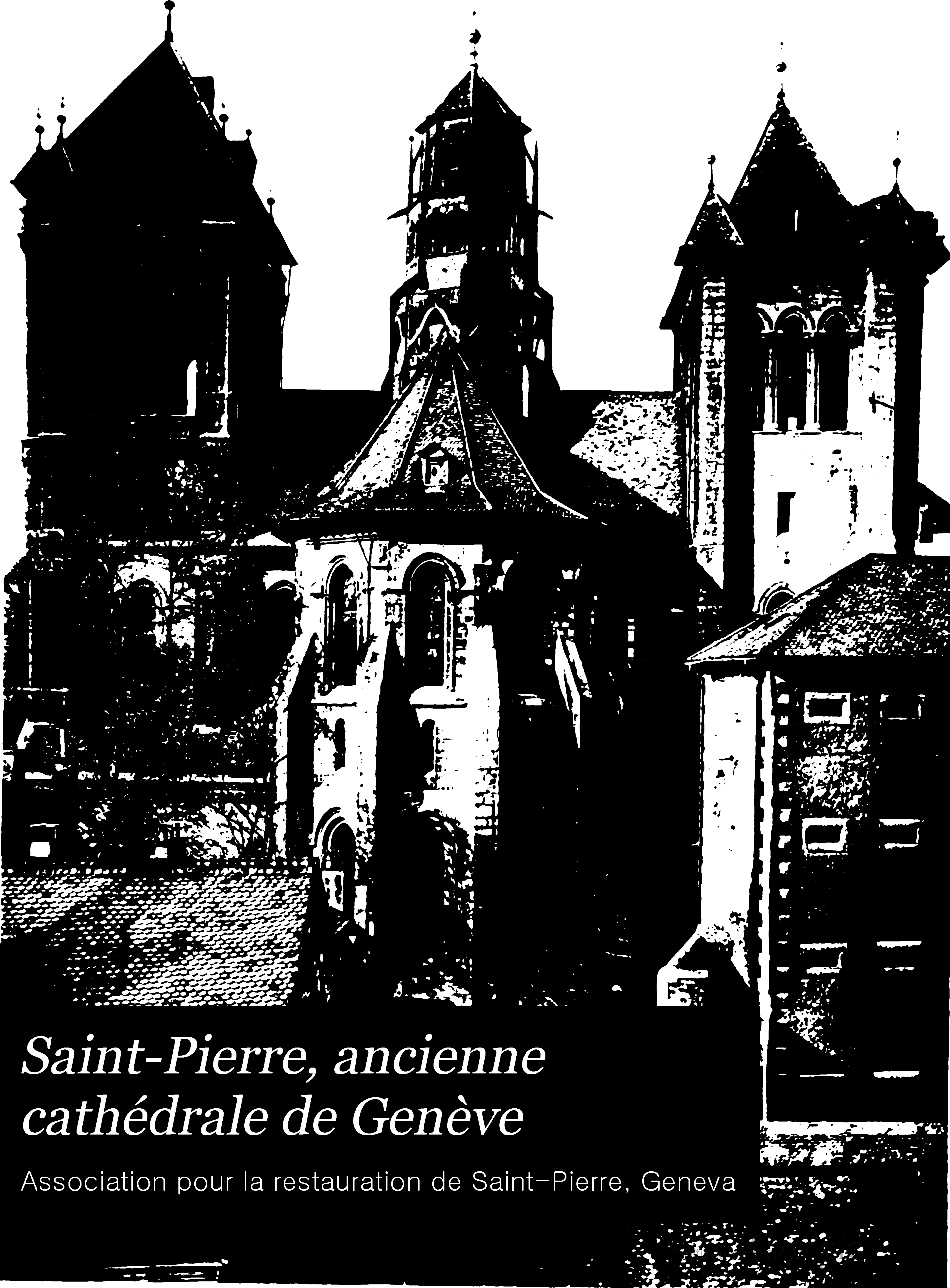


Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève
Association pour la restauration de Saint-Pierre, Geneva


IHS
Saint Pierre
Ancienne Cathédrale
de Genève
1891
Post
Tenebras
Lux
Publication
de l'Association pour la
Restauration de
JEAN CALVIN 1540
PROMPTE ET SINCÈRE
A. Golay arch. inv.

*Il a été tiré de cet ouvrage :*

50 exemplaires numérotés sur papier Japon ;
250 exemplaires sur papier Hollande ;
1250 exemplaires sur papier blanc ordinaire.

*Exemplaire sur papier ordinaire.*



# SAINT-PIERRE

**Ancienne Cathédrale de Genève**



LES TOURS ET L'ABSIDE

# SAINT-PIERRE

## Ancienne Cathédrale de Genève

PUBLICATION

DE

L'ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE SAINT-PIERRE

GENÈVE

1891



Corniche sculptée. Xe siècle

# INTRODUCTION

*L'idée de la constitution d'une société ayant pour but de contribuer à la restauration de la Cathédrale de Saint-Pierre, avec la Ville de Genève, propriétaire de l'édifice, prend officiellement naissance le dimanche 23 septembre 1888, jour de l'inauguration de la Chapelle des Macchabées.*

*Le promoteur de cette idée, M.* Alexandre Wakker, *alors président du Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève, s'exprimait en ces termes au cours d'une remarquable allocution qu'il prononçait dans cet édifice au nom de l'Autorité ecclésiastique :*

« *Pourquoi Genève, toujours si généreuse, toujours si empressée à*
« *venir en aide à ses confédérés et à l'étranger dans le malheur, ne se*
« *souviendrait-elle pas qu'elle a, elle aussi, beaucoup à faire si elle veut*
« *assurer la conservation de son vieux temple national, berceau de notre*
« *réformation et de nos libertés politiques ?*

*« L'idée de la constitution d'une société pour la restauration de « Saint-Pierre vous est soumise, je souhaite qu'elle prenne un corps grâce « à votre initiative. »*

*L'appel du dévoué président du Consistoire ne devait pas rester sans écho ; encouragé par ses amis, soutenu par ses collègues, il adressait en octobre de la même année une invitation pressante qui fut acceptée avec enthousiasme et qui porta le nombre des promoteurs à soixante-dix-neuf.*

*L'existence de la société était dès lors assurée, elle se constitua d'une façon définitive dans une assemblée générale, qui eut lieu dans la salle des délibérations du Consistoire, le vendredi 25 janvier 1889, sous la présidence de M.* WAKKER *et la vice-présidence de M.* Ch. MARTIN, *pasteur. M.* Th. BRET *remplissait les fonctions de secrétaire.*

*Etaient présents à cette assemblée: M*[mes] Edouard ADOR, MARTIN *et* ROCHAT ; *MM.* WAKKER, MARTIN, MONTET, Albert DUNANT, TURRETTINI, DE STOUTZ, BORDIER, GUILLOT, COURT, TRACHSEL, VIOLLIER, GOSSE, ART, KERVAND, DÉGAILLER, CHANAL, DOMINICÉ, SCHAUB, COVELLE, CLAPARÈDE, LEIBBRAND, THURY, SARASIN, GALLAND, CHAPONNIÈRE, ROCHAT, CHANTRE, RŒHRICH père, BOISSONNAS. CUCHET. CHALUMEAU, BOURDILLON, PATRU, MOYNIER, ROGET *et* BRET.

*MM.* G. ADOR. EHNI, CHOISY, CARDINAUX *et* LIENME *s'étaient fait excuser.*

*La séance ouverte par une prière de M. le pasteur* Ch. MARTIN, *fut consacrée à la nomination d'un comité d'action, à la lecture d'un intéressant rapport de M.* VIOLLIER, *architecte, sur l'état actuel de l'édifice et sur les réparations à faire, dont quelques-unes très urgentes ;*

*plusieurs membres firent au nouveau comité des recommandations utiles, et M. le conseiller administratif* TURRETTINI, *au nom de l'autorité municipale, exprima toute la bienveillance et la sympathie dont la Ville de Genève était annimée à l'égard de la société en formation. Les réunions du Comité qui suivirent furent nombreuses, on y travailla beaucoup et le travail fut couronné de succès, car ses membres unis dans un même esprit de solidarité avaient tous le plus vif désir de réussir dans une œuvre si éminemment patriotique et nationale.*

*Répartis en différentes commissions selon leurs aptitudes, les travailleurs apportaient chacun à la cause commune les ressources de leur savoir particulier et de leur énergie.*

*Une commission technique s'occupait des plans de restauration et de la question d'architecture ; une commission administrative élaborait les statuts, préparait les bases d'une entente avec l'autorité municipale, s'occupait des moyens d'augmenter le nombre des adhérents et de réunir les capitaux nécessaires.*

*Le 25 mars 1889, les listes de souscription sous la forme d'un livret portant en médaillon, sur la couverture, les trois tours de notre vieux Saint-Pierre, étaient répandues dans le public ; l'accueil le plus chaleureux leur était réservé et bientôt tous ces livrets nous rentraient couverts de nombreuses adhésions.*

*Genève n'est donc pas restée en arrière, le sentiment national et religieux toujours si profondément enraciné dans le cœur de nos concitoyens, les a poussés à participer largement aux dépenses de restauration de notre antique Cathédrale.*

*Le 6 décembre 1889 nous entrons à toutes voiles dans la période active, l'assemblée générale, convoquée à 8 heures du soir dans le temple de l'Auditoire, réunit un grand nombre de sociétaires des deux sexes. On y entend le rapport du Président sur les travaux du comité pendant la période qui vient de s'écouler, ainsi que le rapport de la commission technique ; les statuts sont lus et adoptés, le comité sortant est confirmé dans ses fonctions pour l'année 1890.*

*Il se compose de MM.*

ART, David. *membre du Consistoire.*
BOISSONNAS, Charles, *conseiller d'État.*
BOUVIER, Alfred, *publiciste.*
BRET, Théodore, *membre du Consistoire.*
CHANTRE, Auguste, *professeur.*
CHAPONNIÈRE, Francis, *publiciste.*
CHENEVIÈRE, Edmond, *banquier.*
CUCHET, Henri, *membre du Consistoire.*
DUFOUR, Jean-Etienne, *conseiller d'État.*
FÉRRIER, Camille, *avocat.*
GALLAND, Charles, *banquier.*
GOSSE, Hippolyte, *docteur-professeur.*
GUILLOT, Alexandre, *pasteur.*
JUVET. Henri, *architecte.*
KRAFT, Antoine, *architecte.*
LIENME, Henri, *banquier.*
MARTIN, Charles, *pasteur.*
MAUNOIR, Albert, *avocat.*

REVILLIOD, Alphonse, *agent de change.*

RIVOIRE, Emile, *notaire.*

SARASIN, Edouard, *maire.*

DE SAUSSURE, Théodore, *colonel.*

SERMENT, William, *publiciste.*

WAKKER, Alexandre, *président du Consistoire.*

*Membres adjoints : MM. les Conseillers Administratifs* BOURDILLON *et* TURRETTINI, *ainsi que M.* Louis VIOLLIER, *architecte.*

*On y nomme également en qualité de vérificateurs des comptes pour l'exercice 1890 : MM.* Isaac MACHARD, Barthélemy BOUVIER *et* Edmond PACCARD.

*Depuis cette époque le Comité a nommé son bureau qui se compose de MM.* WAKKER, *président,* MARTIN, SARASIN *et* DUFOUR, *vice-présidents,* LIENME *et* CHENEVIÈRE, *trésoriers,* BRET *et* MAUNOIR, *secrétaires. Il s'est réparti en diverses commissions : commission technique, des finances, de publicité.*

*Chacune de ces commissions s'est activement occupée de la vitalité et de la bonne marche de notre association ; la commission des finances apporte tous ses soins à la rentrée des cotisations, au placement des fonds, à l'établissement du budget ; grâce à son énergie, à ses talents réels d'administration, grâce aussi à la générosité de tous nos souscripteurs, nous sommes actuellement à la tête d'un capital important qui nous permet de prendre dignement notre place au nombre des sociétés prospères.*

*MM.* A. CHENEVIÈRE et C^ie^ *ont bien voulu, dès le début, mettre leur patriotique dévouement au service de notre œuvre et nos banquiers*

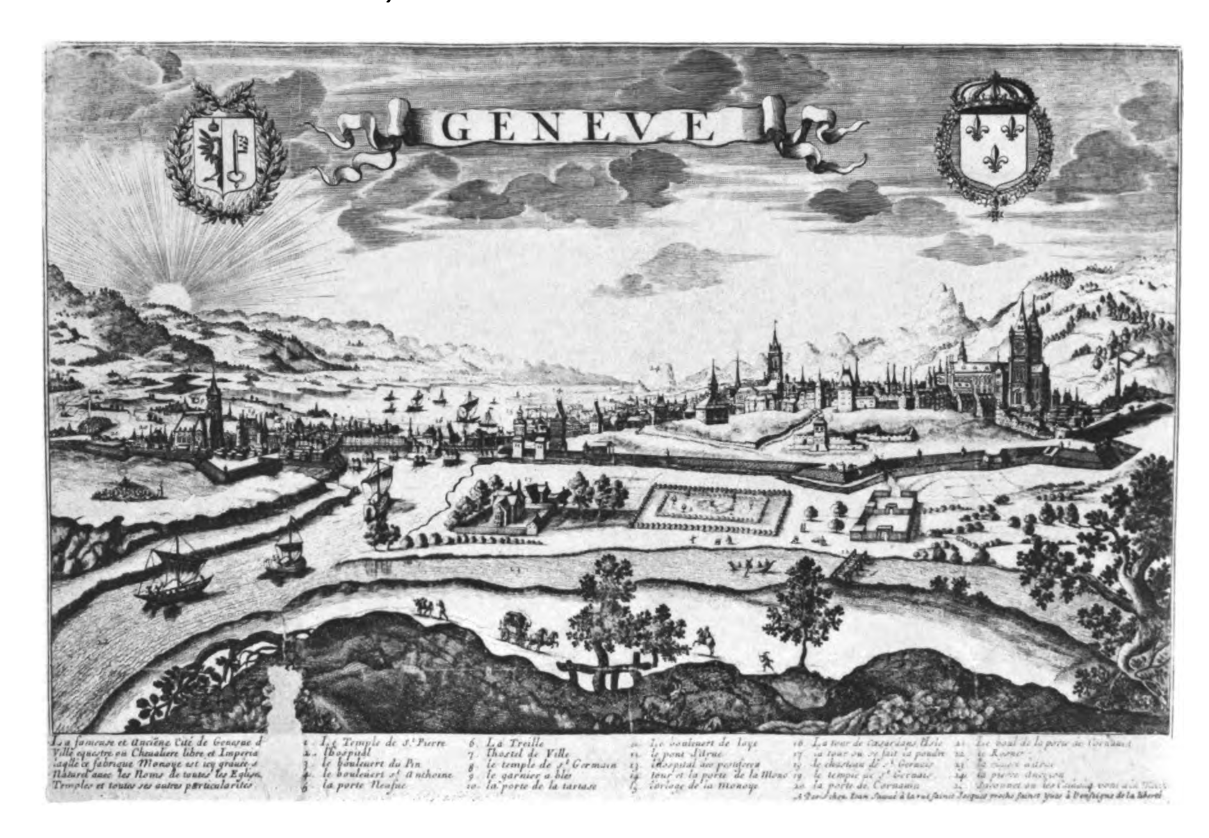
*obligeants ont puissamment contribué au développement de notre association.*

*La commission de publicité a présenté au comité le projet d'une convention qui a trait aux apports de fonds de notre société, elle a été passée avec la Ville de Genève et signée par les deux parties le 28 février de l'année courante.*

*La commission technique après avoir élaboré ses plans et devis, s'est réunie à celle de publicité; elle s'occupe de la publication du présent ouvrage qui a pour but de laisser à nos successeurs, avec l'histoire de l'édifice, une idée de ce qu'était Saint-Pierre avant sa restauration, de leur faire connaître les parties remises en état et de les tenir au courant des travaux ainsi que des ouvrages qui se rapportent directement à cette intéressante cathédrale. Présenté à des citoyens qui tous gardent dans leur cœur la meilleure place à la Patrie et à l'Église nationale, nous ne doutons pas un instant de son succès; aussi est-ce avec pleine confiance dans l'avenir que notre comité travaille à cette publication, certain de rencontrer auprès de tous, appui et encouragement. Que Dieu, dans son infinie bonté, accorde ses bénédictions à la tâche que nous avons entreprise, qu'Il nous donne les forces nécessaires pour la conduire à bon port! Nous travaillons tous avec la ferme conviction que nous accomplissons un devoir sacré pour le bien de notre chère Patrie et de notre Eglise nationale tant aimée.*

Théodore Bret, *membre du Consistoire,*
*Secrétaire du Comité.*

SAINT-PIERRE, ANCIENNE CATHÉDRALE DE GENÈVE




VUE DE GENÈVE AU XVIIe SIÈCLE

**Reproduction d'une ancienne gravure. Collection Rigaud**

# L'ÉGLISE

DE

# SAINT-PIERRE

A

# GENÈVE

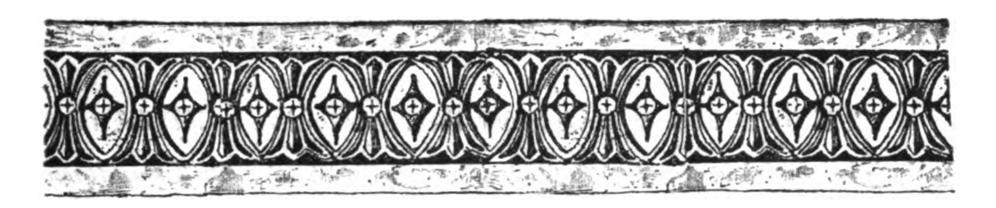
---

NOTICE HISTORIQUE

PAR

**ALEXANDRE GUILLOT**

PASTEUR



Frise style néo-grec. IIIe église de Saint-Pierre

# AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

Il y a des monuments dont le seul nom évoque tout le génie d'une nation, toute une période de l'histoire, tout le développement graduel et séculaire d'une idée au sein de l'humanité. Tel, pour le peuple d'Israël, le temple de Jérusalem, symbole et palladium de sa nationalité. Tel, pour la civilisation moresque, le merveilleux palais de l'Alhambra. Telle, pour la moderne Angleterre, cette grandiose abbaye de Westminster qui résume et concentre sous ses arceaux gothiques les plus pures gloires du pays. Telle, pour le catholicisme romain, l'église de Saint-Pierre à Rome, type parfait de l'édifice consacré au culte cérémoniel et artistique auquel préside la papauté. Telle, enfin, dans des proportions et avec une apparence plus modestes, la cathédrale de Genève, inséparable pour tout esprit cultivé des grands noms de Calvin, de Réforme, de Rome protestante; et pour tout Genevois, des meilleurs souvenirs de la Patrie.

L'histoire du temple de Saint-Pierre à Genève a déjà été faite plusieurs fois. Le premier qui l'ait entreprise est le syndic *Calandrini* dans son rapport de 1749, « contenant », dit le registre du Conseil, « des recherches curieuses sur son antiquité et autres anecdotes » [1]. Spectable *Jean de la Corbière* a traité le même sujet dans son manuscrit sur les *Antiquités de Genève* (1752 et 1753). *Senebier* inséra dans le *Journal de Genève* de 1791 sous ce titre: *Essai sur Genève*, un mémoire renfermant entre autres l'étude [2] la plus complète qui ait jamais été écrite sur la cathédrale. Enfin M. le professeur Pierre Picot fit à ses étudiants en 1806 une leçon intitulée : *Les Temples de Genève.* Nous avons eu entre les mains, grâce à l'obligeance de M. le docteur Constant Picot, le manuscrit de cette instructive leçon. Nous avons utilisé les ouvrages précités ainsi que beaucoup de travaux et de documents dont voici les principaux :

*Les Registres des Conseils.*
*Les Registres de la V. Compagnie des Pasteurs.*
*Portefeuille historique* (aux archives de l'État).
*Regeste Genevois ou Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312.* Genève 1866.

(1) Ce rapport, qui n'a jamais été publié intégralement, est conservé dans les manuscrits de la Bibliothèque publique: M J, 17.

(2) Cet essai a été autographié. Les citations que nous en faisons se rapportent à ce gros cahier in-4° qu'on peut trouver à la Bibliothèque publique et à la Société d'histoire.

Charles MOREL, *Genève et la Colonie de Vienne sous les Romains.* M. D. G. tome XX.

J.-J. RIGAUD, *Recueil de renseignements sur la culture des Beaux-Arts à Genève.* M. D. G. vol. IV.

Albert RILLIET, *Conjectures historiques sur les homélies prêchées par Avitus, évêque de Vienne, dans le diocèse de Genève et dans le monastère d'Agaune en Valais.* M. D. G. tome XVI.

Léonard BAULACRE, ancien bibliothécaire de la République de Genève, *Œuvres historiques et littéraires* (1728-1756). 2 vol. in-8°.

André ARCHINARD, pasteur, *Les édifices religieux de la vieille Genève.* Genève 1864.

L. SORDET, archiviste, *Des Abbayes ou des Sociétes laïques de Genève.* M. D. G. tome IV.

J.-D. BLAVIGNAC, *Description de l'église de Saint-Pierre.* M. D. G. tome IV.

J.-D. BLAVIGNAC, *Notes historiques sur l'église de Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève.* M. D. G. tome VI.

GALIFFE, *Genève historique et archéologique.* Genève 1869.

Il va sans dire que notre travail se trouve trop étendu, qu'il embrasse trop de sujets et trop de siècles, pour échapper au reproche d'être insuffisant et incomplet. Il était bon néanmoins, pour inaugurer les publications annuelles de la Société, d'offrir tout d'abord au lecteur une vue d'ensemble et de l'orienter en quelque sorte dans l'histoire assez compliquée de notre cathédrale. Des

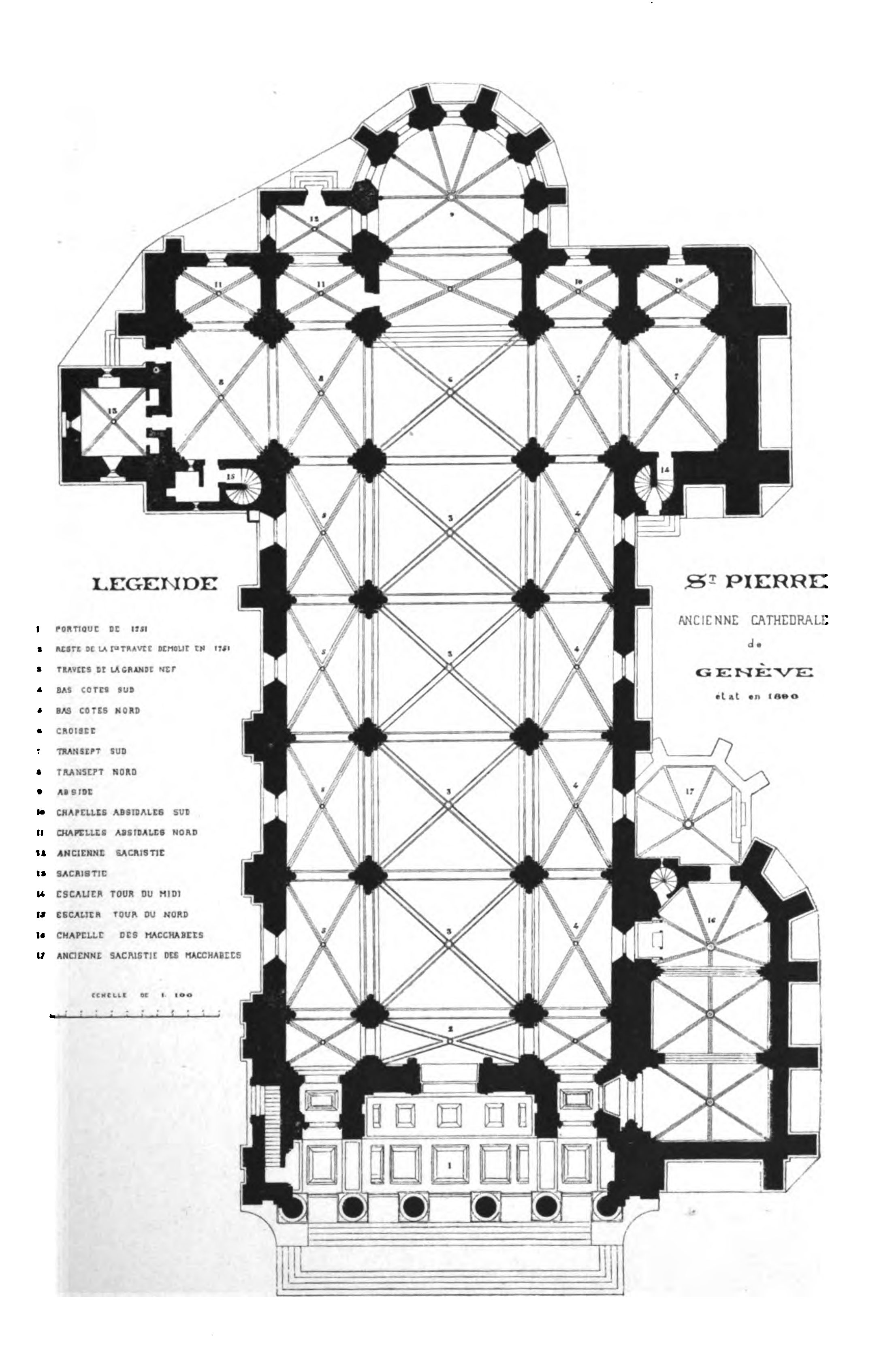
monographies spéciales reprendront plus tard les points que nous n'avons pu qu'effleurer et traiteront ceux que nous avons dû laisser de côté.

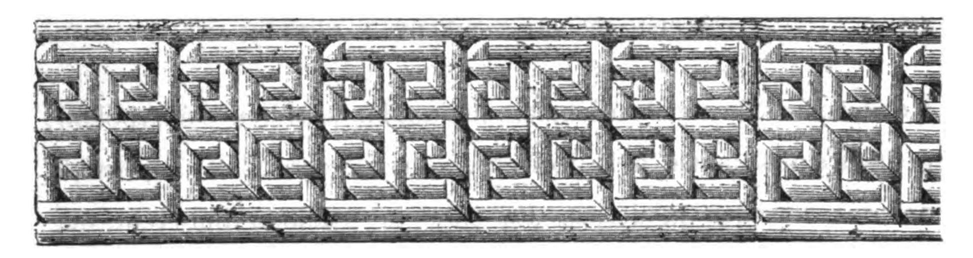
Les planches hors texte et les vignettes de cette livraison sortent de la maison Thévoz & Cie de Genève. Nous devons des remerciements à M. D. Art, qui a bien voulu diriger la partie artistique de la publication, ainsi qu'à MM. Charles Rigaud et Edouard Sarasin, qui ont mis à notre disposition, pour les reproduire, de rares et précieuses gravures.

*N.B.* — Les renvois se rapportent pour chaque auteur aux ouvrages mentionnés ci-dessus.

M. D. G. veut dire : Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.




LEGENDE
1 PORTIQUE DE 1751
2 RESTE DE LA 1re TRAVEE DEMOLIE EN 1751
3 TRAVEES DE LA GRANDE NEF
4 BAS COTES SUD
5 BAS COTES NORD
6 CROISEE
7 TRANSEPT SUD
8 TRANSEPT NORD
9 ABSIDE
10 CHAPELLES ABSIDALES SUD
11 CHAPELLES ABSIDALES NORD
12 ANCIENNE SACRISTIE
13 SACRISTIE
14 ESCALIER TOUR DU MIDI
15 ESCALIER TOUR DU NORD
16 CHAPELLE DES MACCHABEES
17 ANCIENNE SACRISTIE DES MACCHABEES
ECHELLE DE 1. 100
ST PIERRE
ANCIENNE CATHEDRALE
de
GENÈVE
état en 1890



Ornement sculpté sur albâtre. Eglise de Saint-Pierre, VIe siècle.

# L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE

## A GENÈVE

---

## CHAPITRE PREMIER

**Le temple païen. — Une décoration architecturale. — L'église du VIe siècle.**

Le sommet de la colline sur laquelle la ville de Genève a été primitivement bâtie, semble avoir toujours servi de lieu de culte à ses habitants. Avant que le Christianisme eût pénétré et fût devenu dominant dans la contrée, il est probable qu'une partie au moins de l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église de Saint-Pierre, renfermait un sanctuaire païen. Qui adorait-on dans ce sanctuaire? Sans doute l'un des quatre dieux romains que les Gaulois avaient adoptés comme protecteurs et qui correspondaient dans leur esprit

à d'anciennes divinités nationales : Jupiter, Mars, Mercure et Apollon ; peut-être les quatre à la fois et d'autres encore. Il est impossible de rien affirmer là-dessus. En effet, la tradition qui veut que Saint-Pierre ait remplacé un temple d'Apollon, ne paraît pas être fort ancienne et n'a pas grande autorité (1).

Les matériaux de l'antique édifice ont dû servir partiellement aux fondations et à la construction des églises qui lui ont succédé. On en a trouvé, à diverses époques, de remarquables vestiges.

Ainsi, on a mis au jour, lors de la démolition du cloître de Saint-Pierre, en 1722, une pierre portant l'inscription suivante : *Jovi Optimo Maximo arcum cum suis ornamentis Titus Vipius Celsi libertus Verecundus dedicat* (2). Trente ans plus tard, en 1752, en creusant le sol pour y établir le portique actuel, on trouva d'autres restes de cette époque reculée : un vœu à *Mercure*, un vœu au *Dieu invisible*, *génie du lieu* (3). Avant que le dit portique eût été placé on voyait dans le socle de la chapelle des Maccabées une pierre, débris de frises antiques, où étaient sculptés des griffons, animal symbolique consacré à Apollon (4). Malheureusement cette pierre a été empâtée derrière l'un des pilastres de la nouvelle façade, sans qu'on ait songé à la retirer auparavant. Enfin on a pu

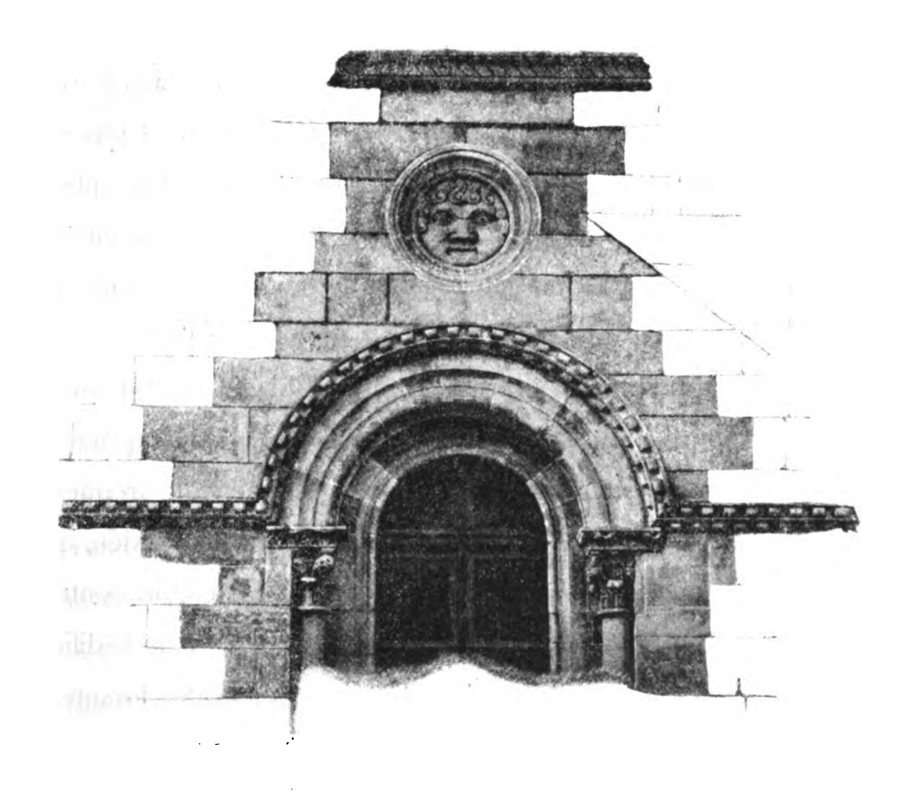
(1) Voir *Genève et la colonie de Vienne sous les Romains*, par Charles Morel. M. D. G. XX, pp. 536 et sqq.

(2) A Jupiter, très bon et très grand Titus Vipius Verecundus, affranchi de Celsus, dédie cet arc et ses ornements.

(3) *Théodore Mommsen. Inscriptiones Confederationis helveticae Latinae.* Zurich, 1854. Le texte de ces inscriptions et de toutes celles qui ont été trouvées à Genève, se lit aussi dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, vol. XII, Berlin 1888.

(4) *Senebier*, p. 31.

remarquer à la base et dans l'intérieur du mur qui est entre le chœur et la tour du Midi, dans la rue de l'Evêché, la partie évidemment la plus ancienne de l'édifice, des pierres romaines et des vestiges de sculptures de la même époque. C'est là aussi que se



voit une face ronde et réjouie qui a le don d'intriguer les touristes et qui, depuis longtemps, excite la curiosité des archéologues. Elle a fait couler des flots d'encre, sans qu'on ait pu déterminer clairement jusqu'ici ce qu'elle signifiait et pourquoi elle a été mise à

cette place. On a cru longtemps que c'était une tête d'Apollon, bien qu'elle ne ressemblât en rien aux têtes connues du même dieu. Calandrini et après lui Baulacre estiment que l'architecte qui dirigea les travaux de la cathédrale, en élevant ce mur sur les fondements d'un temple païen, y appliqua cette image, soit pour conserver la mémoire du dieu qu'on adorait jadis au même endroit et qui était la divinité tutélaire de la ville, soit parce qu'il voyait dans le dieu soleil un beau symbole du Christianisme. Senebier n'admet pas que cette tête soit une représentation d'Apollon, mais insinue qu'elle pourrait bien être là pour signaler le point de l'horizon où elle est placée, qui est véritablement le levant, à moins que ce ne soit uniquement un caprice de sculpteur. Cette dernière opinion est celle de Rigaud qui, adoptant l'expression même du savant bibliothécaire, ne voit dans cette face ronde et joufflue « qu'un caprice de sculpteur dont les monuments du moyen âge offrent de fréquents exemples ». Je me range d'autant plus volontiers à cette idée, que l'on sait maintenant de source certaine que ce médaillon controversé est beaucoup moins ancien que d'autres parties de l'édifice. Lors de la réfection de cette partie de la cathédrale, lorsqu'on eut isolé et désemplâtré l'original motif de décoration qui nous occupe, on a constaté qu'il n'avait pas été taillé dans de la pierre neuve mais sur un chapiteau de colonne du XII^e siècle. Il fut placé sans doute lors de la construction de la tour du Midi, construction qui amena passablement de modifications dans la façade dont nous parlons.

Le temple sur lequel nous avons si peu de renseignements, subit sans doute le sort d'une foule de sanctuaires païens, c'est-à-dire que lorsque le peuple eut passé au Christianisme, il devint lui-même, avec quelques aménagements que sa nouvelle destination rendit nécessaires, une église chrétienne. C'est une supposition, une probabilité, plutôt qu'un fait historique constaté par documents. Cette transformation aurait eu lieu vers la fin du IVe siècle. Mais il faut aller jusqu'au VIe siècle pour avoir quelques données qui, d'ailleurs, ne sont ni bien précises, ni bien solides.

La plupart des historiens du temple de Saint-Pierre, suivant en cela l'avis exprimé par le professeur Alexandre Morus dans un discours prononcé à l'occasion des Promotions en 1652, Baulacre, Senebier, Pierre Picot et après eux Blavignac, Edouard Mallet et Archinard, racontent que ce temple, transformé en église et déjà consacré à l'apôtre Pierre, fut détruit pendant les guerres du règne de Gondebaud, et que celui-ci ou peut-être son fils Sigismond fit construire sur le même emplacement un édifice voué au même saint (515-517). Ils s'appuient tous sur un fragment d'une homélie d'Avitus, évêque de Vienne, par conséquent métropolitain de Genève. Ce prélat qui vécut de l'an 460 à 525 avait succédé à son propre père dans les importantes fonctions ecclésiastiques qu'il occcupait. C'est le saint Avit du calendrier. Il présida entre autres à l'inauguration d'une église à Genève et le discours qu'il prononça dans cette occasion est désigné par ces mots : *Prononcé à Genève pour la dédicace d'une basilique que l'ennemi avait incendiée. (Dicta in dedicatione basilicæ Genova quam hostis incenderat.)* C'est ce

mot de basilique qui a fait penser qu'il s'agissait de la cathédrale de Saint-Pierre et aussi une phrase où Avitus compare les destinées de l'édifice à celles de l'apôtre Pierre qui « après avoir été en grand danger sur les eaux, en échappa heureusement et demeura victorieux ». Albert Rilliet, dans un très intéressant article inséré dans le tome XVIe des *Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, démontre, par des exemples concluants, que le mot basilique désignait à cette époque un édifice religieux d'importance très secondaire ; qu'il n'est fait nulle part mention d'une guerre qui, dans le premier quart du VIe siècle, aurait amené l'ennemi au centre de Genève et lui aurait permis de brûler ses monuments; et qu'il s'agit bien plutôt d'une église inconnue, bâtie aux abords immédiats de notre cité et dont l'incendie fut le résultat d'une incursion faite par l'ennemi sous les murs de Genève, plutôt que d'une attaque en règle qui aurait porté dans cette ville la dévastation (1).

Si Albert Rilliet a raison, une grosse difficulté se trouve écartée. En effet, un auteur allemand du XVIe siècle, qui doit avoir eu sous les yeux de précieux documents malheureusement disparus, Wolfgang Lazius, raconte que le petit-fils de Clovis, Gontram, roi d'Orléans et de Bourgogne, construisit ou plutôt reconstruisit, à Genève, vers la fin du VIe siècle, l'église de Saint-Pierre. Il céda probablement aux sollicitations d'un prêtre jadis attaché à sa maison et qui était devenu évêque de Genève, Cariathon; et il put faire cette

(1) Conjectures historiques sur les homélies prêchées par Avitus, évêque de Vienne dans le diocèse de Genève et dans le monastère d'Agaune, en Valais. M. D. G., tom XVI, p. 39.

pieuse largesse grâce à d'immenses trésors qu'il avait, dit-on, découverts. Ceux qui admettent que la même église avait été déjà bâtie entre 500 et 517, doivent, ou rejeter entièrement, comme Baulacre, le témoignage de Lazius, ou trouver péniblement des raisons pour expliquer la reconstruction de l'édifice moins d'un siècle après qu'il eut été inauguré par saint Avit (1).

Mais la difficulté disparaîtrait entièrement si, laissant de côté les homélies d'Avitus et les conclusions qu'on en a tirées relativement à Saint-Pierre, nous admettons que l'ancienne église qui avait servi au culte des faux dieux avant d'abriter les mystères du Christianisme, étant devenue insuffisante ou caduque, Gontram, sous l'épiscopat de Cariathon, vers 584, construisit à la même place un édifice nouveau. Nous nous gardons bien néanmoins de rien affirmer à ce sujet puisque nous ne possédons pas là-dessus de documents clairs et irrécusables. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, à la fin du VIe siècle, il paraît y avoir eu, au sommet de la colline genevoise, une église qui, placée sous le vocable de l'apôtre Pierre, avait remplacé un édifice plus ancien, jadis consacré aux divinités païennes (2).

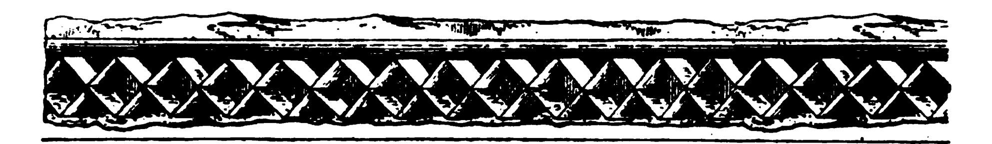
(1) *Blavignac* dit que l'église élevée par Gondebaud, le fut avec si peu de soins que cinquante ans après elle tombait déjà en ruines. — *Archinard* pense qu'elle fut démolie par motif de conscience, parce qu'on la regardait comme souillée par l'exécrable hérésie arienne de Gondebaud, son fondateur.

(2) M. Henri Denkinger, dans une thèse présentée récemment à l'Université de Genève et intitulée : *Alcimus Ecdicius Avitus, archevêque de Vienne, et la destruction de l'Arianisme en Gaule*, dit (p. 55) qu'Avitus a bien inauguré, sur la fin de sa vie, l'église de St-Pierre. Il en voit la preuve dans une autre homélie du prélat, prêchée selon lui à Genève, selon d'autres aux environs de St-Maurice, pour l'ouverture d'une église qui paraît avoir été dédiée à saint Pierre.

Nous savons peu de chose des destinées de cette église. Ce n'était pas la plus importante de la ville. La principale église était celle de Saint-Victor, bâtie vers 501 ou 502 par la reine Sédeleube, veuve de Chilpéric Ier, près de l'emplacement où se trouve actuellement le temple russe. C'est à Saint-Victor et jamais à Saint-Pierre que plusieurs des anciens évêques furent inhumés. C'est Saint-Victor qui renfermait des reliques qu'on venait voir de loin. C'est Saint-Victor que les étrangers de distinction, en passage à Genève, se plaisaient à visiter (1). Charlemagne, se préparant à passer en Italie pour faire la guerre à Didier, roi des Lombards, séjourna, dit-on, à Genève, où il tint même un conseil de guerre et se plut, d'après Spon, à embellir l'église de Saint-Pierre. En 912, la comtesse Eldegarde, veuve du comte Ayrbert, donna au monastère de Saint-Pierre de Satigny une partie des biens et des serfs que le comte lui avait légués, et elle mit sa donation sous la protection de l'église de Saint-Pierre à Genève, en faveur de laquelle elle stipule une redevance annuelle de cinq sols (2).

Voilà tout ce que j'ai pu trouver sur cet antique édifice. Moins de quatre cents ans après sa fondation, ou il tombait déjà en ruines, ou il ne correspondait plus au goût de l'époque, ou il ne paraissait plus en rapport avec l'importance de la cité, bref, on dut alors décider de le remplacer.

(1) Senebier, *Essai sur Genève*, p. 32.
(2) Regeste no 116.



Ornement sculpté sur albâtre. Eglise de Saint-Pierre, VIe siècle.

# CHAPITRE II

**Construction de la cathédrale du xe au xIIIe siècle. — La confrérie de l'œuvre de Saint-Pierre, — Les ravages d'Amédée, comte de Genevois. — Saint-Pierre forteresse. — L'incendie de 1334. — L'incendie de 1349. — Les bienfaiteurs de Saint-Pierre. — La Clémence. — L'incendie de 1430. — Réparation du désastre.**

« Selon les historiens du xe siècle, dit Senebier, de vastes basiliques s'élevaient à l'envi dans toute la chrétienté. Pour peu qu'une ville fût bien située et abondante en population et qu'elle jouît en conséquence de quelque nom, sa principale dépense portait sur la construction ou sur l'embellissement de ses édifices sacrés. Les papes et les princes de ces temps-là pressaient vivement ces constructions et n'accordaient des grâces aux fidèles et aux villes que sous cette condition. »

Les Genevois firent comme tant d'autres. Ils voulurent avoir une cathédrale digne d'eux, digne de leur ville et du diocèse dont Genève était le chef-lieu. De leurs efforts, combinés avec les largesses des princes, est sortie l'église de Saint-Pierre.

Sa construction, comme celle de tous les monuments de cette époque, dura longtemps. Commencée probablement vers le milieu du x[e] siècle, elle ne fut guère achevée qu'à la fin du XIII[e], si tant est qu'on puisse dire qu'elle le fut jamais, en sorte que les travaux continuèrent, avec des intermittences, pendant plus de 300 ans. Mais déjà vers l'an 1000 elle pouvait servir aux exercices du culte, car c'est dès lors que les évêques laissèrent Saint-Victor aux moines de Cluny, qu'ils cessèrent d'y être inhumés et qu'ils transférèrent à l'église nouvelle le titre de Sainte-Croix et les droits de la cathédrale [1]. Commencé lorsque l'architecture romane, à plein cintre, régnait en maîtresse, l'édifice fut terminé dans la période gothique. Il appartient donc au style de transition ou romano-gothique.

On cite parmi les bienfaiteurs de l'église de Saint-Pierre, outre l'empereur Othon et sa femme Adélaïde dont le neveu, Hugues II, fut évêque de Genève [2], Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne transjurane, qui en est regardé comme le fondateur, son fils Rodolphe III, dit le Fainéant, qui en continua les travaux avec moins de magnificence, enfin l'empereur Conrad le Salique, qui s'y fit proclamer roi de Bourgogne le 1[er] août 1034, jour de la fête de Saint-Pierre ès liens. La statue de Conrad le Salique fut placée sur le portail de la cathédrale qu'il avait honorée de sa présence et qu'il aida de ses largesses.

(1) Archinard, p. 217 ; Senebier, p. 32.
(2) Baulacre. *Œuvres*, tome I, p. 283.

Pour arriver à l'achèvement de l'édifice — des tours probablement — on fonda l'*œuvre de la cathédrale*. Elle est mentionnée dans un acte de donation de deux maisons, daté du 11 avril 1191 (1). En 1208, l'évêque de Genève, Bernard Chabert et son chapitre, donnent, sous certaines réserves, à l'œuvre de l'église de Saint-Pierre, jusqu'à son achèvement, les revenus des églises et des prébendes qui seront vacantes et cela pendant un an, à dater du jour où il y aura été pourvu (2). Ce privilége est confirmé en 1217 par le successeur de Bernard Chabert, Aimon de Grandson (3), et en 1221 par le légat apostolique Conrad, cardinal-évêque de Porto et de Sainte-Ruffine (4). Plus tard, à la suite de différends entre l'évêque et son chapitre, l'œuvre de Saint-Pierre paraît avoir été momentanément dissoute et les travaux de la cathédrale suspendus. Le pape Grégoire IX s'émeut de la chose et, en 1233, écrit à l'évêque de Genève, l'autorisant à accorder des indulgences pour la fabrique de l'église et ordonnant « que la construction du grand et somptueux édifice soit achevée » (5). Il envoya même comme légat apostolique, pour prononcer sur les différends dont j'ai parlé, Jean de Bournin, archevêque de Vienne. Dans la sentence qu'il rendit, Jean de Bournin spécifie expressément entre autres choses ceci : « La Confrérie de l'œuvre de Saint-Pierre sera rétablie,

(1) Accord entre Nantelme, évêque de Genève et les frères Guillaume et Amédée Tofeïs, chevaliers. Regeste nº 454.

(2) Regeste nº 509.

(3) Regeste nº 564.

(4) Regeste nº 588.

(5) Lettre du pape Grégoire IX à l'évêque de Genève. Regeste nº 659.

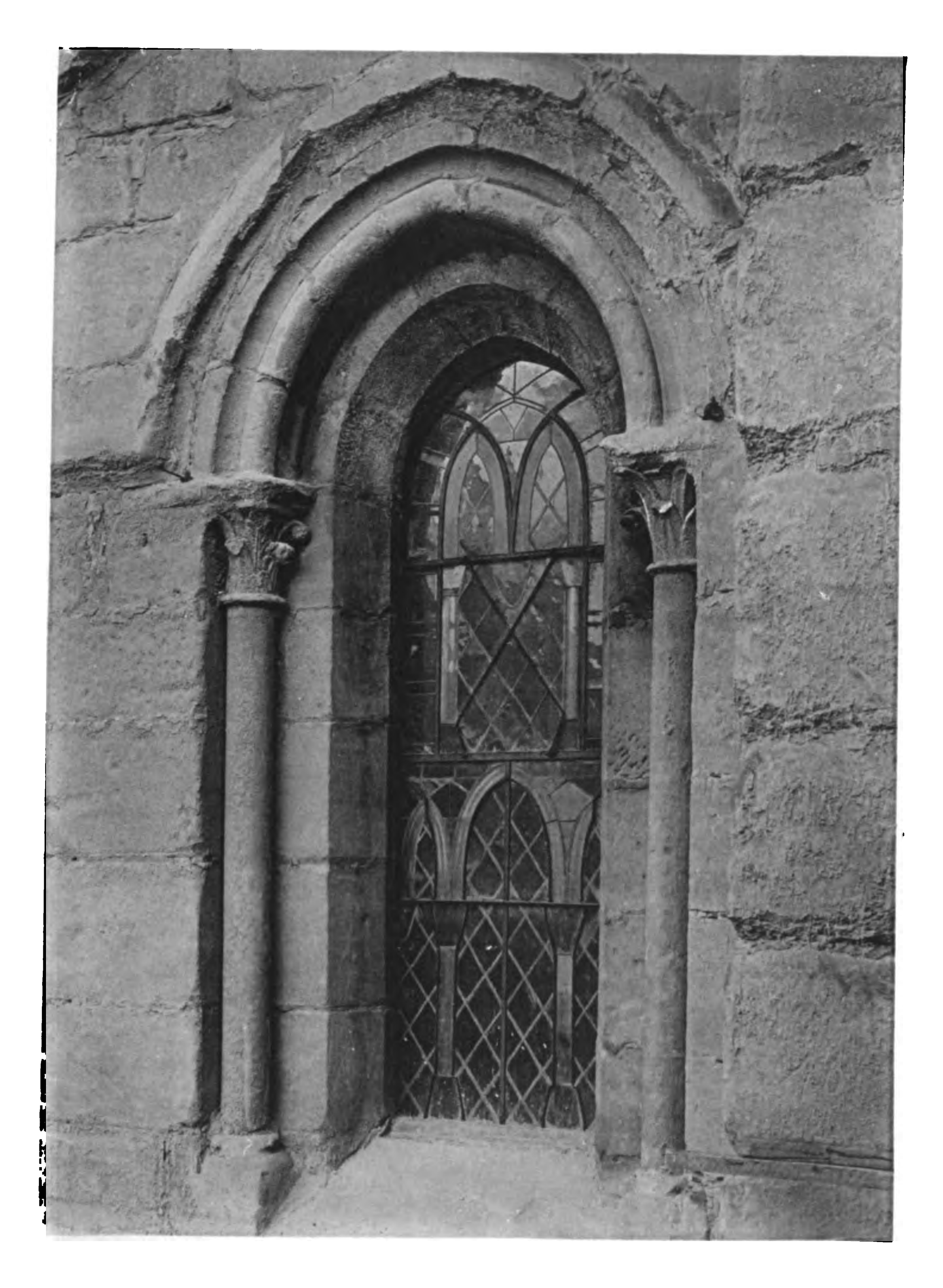
« l'évêque en activera les travaux et prescrira aux curés de « recueillir l'argent nécessaire. »

Dès lors on travailla ferme et à la fin du XIII^e siécle, la cathédrale était terminée, sauf peut-être le couronnement des tours ; mais plusieurs parties de l'édifice actuel sont postérieures à cette date, à cause des catastrophes successives dont nous avons à parler et qui en amenèrent la réfection.

* * *

Le 16 août 1291, Amédée, comte de Genevois, qui assiégeait Genève, fit mettre le feu à la ville. L'incendie gagna de proche en proche et arriva jusqu'aux abords de Saint-Pierre, dont les combles furent détruits. Amédée, malgré les supplications de l'évêque qui vint l'implorer à genoux, furieux de la résistance qu'il rencontrait, continua, avec son allié Humbert, dauphin de Viennois, à ravager sans pitié tout ce qui lui tomba sous la main. Dans un château qui lui appartenait, à l'entrée du Bourg-de-four, non loin de l'emplacement de l'église luthérienne actuelle, il dressa des machines pour battre à coups de grosses pierres les murailles de la cathédrale qui fut gravement endommagée. Dans une pièce sans date, mais contemporaine de l'événement, que le Regeste genevois cite tout au long[1], les chanoines de Saint-Pierre se plaignent amèrement de cette attaque sacrilège. « Ils ont vu avec douleur, disent-ils, ce même

(1) Regeste n° 1349.



FENÊTRE, FACE NORD

AU-DESSOUS DE LA ROSE (XIII^e SIÈCLE)

« comte (le comte de Genevois) arrivé à Genève le vendredi après « l'Assomption de l'année 1291 (16 août) avec une immense « multitude de cavaliers et de fantassins, se jeter sur la ville pour « l'envahir et la soumettre à son pouvoir. Puis comme il ne pouvait « l'emporter de vive force, il en incendia et anéantit une grande « partie. Le feu gagna la cathédrale de Saint-Pierre, détruisit « quelques-unes des constructions en bois de cette église et l'on « ne parvint à la sauver que grâce à la protection de Dieu. Le « lendemain samedi (17 août) Humbert, dauphin de Viennois, « arriva aussi avec une grande troupe et, le dimanche, ces deux « ennemis attaquèrent ensemble la ville et détruisirent une partie « des murailles sans égard pour la sainteté de la fête et les suppli- « cations de l'évêque. Ce fut même en présence de celui-ci que « le comte fit dresser dans son château une immense machine « contre la cathédrale et lancer ainsi plusieurs grosses pierres qui « détruisirent les parties supérieures de cet édifice. Il résulte évi- « demment de tels actes, pour lesquels le comte et le dauphin « n'ont donné aucune satisfaction, qu'ils pouvaient être l'un et l'autre « excommuniés, au terme des statuts du Conseil de Vienne et que, « soit le château de Genève, soit les autres châteaux tenus en fief « de l'église de Genève, étaient tombés en commise.... »

En réponse à cette supplique, à lui adressée par les chanoines, l'évêque Guillaume prononça solennellement [1], devant l'église de

(1) Sentence d'excommunication prononcée devant l'église de Saint-Pierre par l'évêque Guillaume contre Humbert Dauphin de Viennois et contre sa belle-mère, Béatrix, dame de Faucigny. Regeste n° 1350.

Saint-Pierre, le 26 septembre 1291, une sentence d'excommunication contre Humbert Dauphin de Viennois et contre la belle-mère de celui-ci, Béatrix, dame de Faucigny, qui avait été son alliée. On s'étonne de ne pas voir le comte de Genevois compris dans la sentence. Peut-être l'évêque le redoutait-il trop pour oser le frapper nominativement d'une excommunication qui aurait pu l'irriter et le pousser à de nouveaux excès.

On eut grand'peine à réparer les dégâts commis dans les circonstances que je viens de rappeler. Dix ans plus tard, on n'y était pas encore parvenu. Bien qu'on se fût endetté, les ressources suffisantes faisaient défaut. Voici ce que nous lisons dans un acte de l'évêque Martin de Saint-Germain, successeur de Guillaume, daté du 1er juin 1300 (1) : « Attendu encore que la fabrique de la « cathédrale est chargée de grandes dettes et qu'elle a des « travaux indispensables à faire,... il est ordonné que les revenus « de la première année des bénéfices qui viendront à vaquer dans « le diocèse seront, pendant trois ans, appliqués par moitié à la « frappe des monnaies et à la fabrique. »

Ce Martin de Saint-Germain paraît s'être occupé activement de la restauration et de l'amélioration de la cathédrale; c'est lui qui, en 1301, fit paver ou plutôt daller le sol de cette église (2).

(1) Regeste nº 1464.
(2) Senebier, p. 37. Rigaud, M. D. G. IV, p. 37.

A la fin du XIII^e et au commencement du XIV^e siècle, il y eut à Genève de grandes luttes intestines. Pour se défendre contre leurs ennemis qui n'étaient pas sans avoir des partisans dans la ville et pour soutenir contre l'évêque lui-même les droits de la communauté, les patriotes fondèrent une sorte de confrérie militaire sous le nom d'Abbaye de Saint-Pierre, parce qu'elle se plaçait sous le patronage de l'apôtre. Le chef de cette confrérie s'appelait abbé, capitaine de la ville ou capitaine général (1). Ils choisirent aussi des magistrats qui, sous le nom de procureurs ou de syndics, s'emparèrent de certains pouvoirs jusque-là réservés au souverain, c'est-à-dire à l'évêque (2). Ce furent eux qui, en 1288, occupèrent la cathédrale, en chassèrent prêtres et chanoines, et s'y établirent en en fortifiant les abords. Ils cédèrent en 1290 aux objurgations de l'évêque et rendirent Saint-Pierre à ses légitimes possesseurs (3). Le 10 juillet 1293 une transaction vint régler les différends de l'évêque et de ses sujets.

En 1307 le même fait se renouvela. Les citoyens firent de l'église et du sommet de la colline une véritable place forte. Ils prirent même la porte du cloître pour fermer le haut de la rue du Perron; et ils se maintinrent là jusqu'en 1309, où une sentence arbitrale intervint de nouveau et termina la querelle. Si l'évêque recouvra l'usage de sa cathédrale, il dut reconnaître aux citoyens

(1) Des abbayes ou sociétés laïques de Genève, par L. Sordet, archiviste. M. D. G. vol. IV, pp. 1 et 2.

(2) Regeste n° 1302.

(3) Senebier, p. 37. Sordet, M. D. G. tome IV, p. 1.

le droit de se nommer des *procureurs* ou *syndics* pour gérer leurs affaires communes. Les noms de ceux qui, avant tous les autres, se mirent à la brèche pour poser les premières assises de nos libertés, sont dignes d'être cités avec honneur : Ce sont Pierre de Saint-Germain et ses deux fils Humbert et Aimon; Pierre de Saint-Apre; Aimon, Anselme et Guy de Tavel; Michel et Ami Benoît; Etienne de Villars; Jean Chat; Berthold, Nicolet et Girod Tardi; Riche, boucher; Pierre Bailli et ses fils Michel et Reymond; Jocerin, orfèvre; Perret, fils de Pierre, d'Abondance; Guillaume Coponex; Michel de Dullit, clerc; Jean de Chalex et Clément. Ce sont eux du moins qui, le 13 et le 20 novembre 1289, dans une sommation prononcée devant l'église des Frères mineurs de Rive, furent accusés par l'évêque « de s'être emparés du gouvernement de la ville de Genève, prétendant exercer leur pouvoir sous le nom de procureurs, de syndics ou d'agents des citoyens, violente et sacrilège usurpation » (1).

* * *

Au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, comme dit Blavignac, « l'histoire de notre cathédrale ne se compose presque que de celle des désastres qu'elle a éprouvés ».

L'église de Saint-Pierre n'eut pas à souffrir du grand incendie du 18 mars 1321, qui détruisit presque tout le quartier situé près

(1) **Regeste n° 1302.**

du lac et particulièrement la rue appelée depuis la Rôtisserie; mais elle ne devait rien perdre pour attendre.

Le dimanche, 4 septembre 1334, à 9 heures du soir, le feu prit chez un boulanger non loin de l'église de Saint-Germain, et se propagea rapidement dans cette église qui fut promptement consumée, et de là jusqu'au quartier de Saint-Pierre. Le palais épiscopal, le cloître et particulièrement les appartements des chanoines, et aussi deux salles qui se trouvaient dans la cathédrale, probablement au-dessus de l'entrée, ainsi que la galerie intérieure qui conduisait de l'une à l'autre, devinrent la proie des flammes. Celles-ci poussèrent plus loin leurs ravages, descendirent dans la rue Traversière et dans la paroisse de la Madeleine, ne laissant après elles que des ruines. L'église de la Madeleine fut enveloppée dans le désastre et brûla avec ses livres, ses coupes, ses cloches, ses reliques, ses ornements, lit-on dans le vieux manuscrit qui nous raconte ces tristes faits (1). Le fléau ne s'arrêta qu'après avoir détruit encore une partie du quartier de Rive. Les deux tiers de la ville étaient anéantis et vingt-quatre personnes, parmi lesquelles Isabelle, veuve de Vidomne de Tavel (2) avaient péri dans le désastre.

Quinze ans plus tard, en 1349, le samedi après Pâques, un nouvel incendie vint attaquer l'église de Saint-Pierre. Le bruit de l'événement parvint jusqu'à Rome et excita la générosité d'un grand

(1) Fasciculus temporis, manuscrit n° 75. Art. 57. Archives de Genève.

(2) Le texte porte « viginti quatuor viginti ». Nous traduisons vingt-quatre, d'autres pensent que c'est plutôt quatre-vingts.

dignitaire italien, le cardinal Denzi (1) qui donna généreusement mille florins d'or (2) pour réparer le dommage. En reconnaissance d'une telle largesse, par décision prise le 1er avril 1350, le Chapitre institua en son honneur chaque année le jeudi après les Octaves de Pâques, une messe haute du Saint-Esprit, une autre de la Vierge Marie le jeudi suivant, et une troisième pour l'âme de ses parents le troisième jeudi, plus trente messes lors de son décès (3).

Cependant le Chapitre était bien loin encore d'avoir à sa disposition les sommes qui auraient été nécessaires. La cathédrale, après de si grands malheurs, se trouvait dans un état pitoyable. En 1380, les chanoines se plaignent de ce que l'Eglise a été grandement ruinée dans quelques-uns de ses édifices (4); en 1399, une bulle de Clément VII parle d'une ruine imminente qu'il s'agit de prévenir (5); et le 7 mars 1409 un bulle de Benoît XIII affirme que « à cause des accidents inopinément arrivés et qui continuent de jour

(1) C'est ainsi que l'appellent Blavignac et Edouard Mallet. Le nom est Deuci ou Deuci. L'obituaire de Saint-Pierre, à la date du 20 octobre, l'appelle de Deucio ou de Dencio, et M. Albert Sarasin qui a publié cet obituaire (M. D. G. XXI, 247) lui donne les titres suivants : Bertrand de Deux, né dans le diocèse d'Uzès, docteur en droit, prévôt, puis archevêque d'Embrun en 1323, vice-chancelier de l'Eglise romaine en 1337, cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc, puis cardinal-évêque de la Sabine en 1350, mort à Avignon le 21 octobre 1355.

(2) Le florin était alors une monnaie d'or fin, de 64 pièces au marc; sa valeur intrinsèque était donc, d'après la valeur actuelle de l'or, de 13 fr. 17, mais sa valeur relative était beaucoup plus considérable, puisqu'avant la découverte de l'Amérique une quantité donnée d'or suffisait à payer environ six fois plus de denrées qu'à présent. Edouard Mallet, *La Cathédrale de Saint-Pierre*, Album de la Suisse romande, vol. I, 1843, p. 179.

(3) Portefeuille historique no 258.

(4) Bulle de Clément VII, du 29 septembre 1381. Portef. hist. no 324.

(5) Autre bulle de Clément VII, citée par Edouard Mallet, Album de la Suisse romande, vol. I, 1843, p. 177.

en jour, l'église a besoin de si graves et si coûteuses réparations que, si on n'y porte immédiatement remède, la ruine sera irréparable » [1]. Pour subvenir aux besoins, on prit comme précédemment et pendant longtemps la moitié du revenu des biens ecclésiastiques du diocèse pendant la première année de leur vacance [2]; on autorisa une collecte spéciale dans les diocèses de Genève et de Lausanne [3]; on permit au Chapitre d'exiger 2,000 florins sur les legs faits à des personnes incertaines ou sur des choses enlevées injustement dans les dits diocèses [4]; on lui concéda certains droits dûs à la Chambre apostolique [5]; on donna pouvoir à l'évêque de Belley, de réunir pour un temps et à perpétuité le prieuré de Satigny au Chapitre de Genève, afin qu'on en appliquât les revenus aux réparations nécessaires à l'Eglise [6].

On voit que les deux papes ou plutôt anti-papes, Clément VII et Benoît XIII, s'intéressèrent à notre cathédrale. Clément VII, en particulier, qui s'appelait auparavant Robert de Genève, avait des raisons particulières de vouloir du bien au diocèse, en sa qualité de dernier rejeton de la famille des comtes de Genevois.

Il faut compter aussi parmi les bienfaiteurs de Saint-Pierre en ce temps-là, le cardinal Jean de Brogny qui, en 1406, fit construire la chapelle des Macchabées. Nous ne dirons rien de cette

(1) Portef. histor. nº 397.

(2) Bulle déjà citée de Clément VII en 1399, confirmée par Benoît XIII, le 30 avril 1409. Portef. hist. nº 399.

(3) Bulle de Clément VII, citée par Senebier. P. 39.

(4) Bulle de Clément VII, du 1er octobre 1381. Portef. hist. nº 325.

(5) Bulle de Benoît XIII, du 7 mars 1409. Portef. hist. nº 397.

(6) Bulle déjà citée du pape Clément VII. 29 septembre 1381. Portef. hist. nº 324.

chapelle, car ce qui la concerne constitue un chapitre à part dans l'histoire de la cathédrale; et le sujet mérite une étude spéciale et approfondie.

* * *

C'est à la même époque (en 1407) que Guillaume de Lornay, évêque de Genève, donna à la cathédrale et fit placer dans la tour du Nord une grosse cloche qui, en l'honneur de Clément VII, lequel avait probablement laissé les fonds nécessaires (1), fut appelée Clémence. Elle fut fondue, d'après l'inscription qui s'y trouvait gravée, le 24 octobre 1407, par Guerry de Marcley, comme a déchiffré le docteur Hippolyte Gosse, le savant archéologue genevois, au lieu de Marcisy qu'ont cru lire d'autres auteurs. Dans la partie supérieure, étaient gravés ces mots : *Ego vocor Clementina, Ave Maria, gratia plena, dominus tecum. J. H. S. Mariæ filius, salus mundi, sit nobis clemens et propitius* (2).

Au bas étaient gravés les trois vers suivants :

*Laudo deum verum, plebem voco, convoco clerum,*
*Defunctos ploro, pestem fugo, festa decoro,*
*Vox mea cunctorum fit terror dæmoniorum.*

Le professeur P. Picot s'est exercé à traduire cette inscription en vers français et en a fort bien rendu le sens, sans pouvoir reproduire la concision du latin.

(1) Note sur la Clémence par H. Gosse, docteur. M. D. G. X, vol. 1, p. 430.

(2) Moi, je m'appelle Clémence. Salut, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi. J. H. S. Que le Fils de Marie, salut du monde, nous soit clément et propice.



TOUR DU NORD ET CLOCHER DU CARILLON

VUS DEPUIS LA RUE DU CLOITRE

Par mes sons argentins, jusqu'au séjour des anges,
Du vrai Dieu dans les airs je porte les louanges;
Le peuple est par ma voix dans le temple appelé,
Par elle le clergé de même est assemblé.
Par de lugubres coups que lentement on sonne,
Des morts qualifiés j'honore la personne.
La peste de nos murs s'éloigne en m'entendant
Ou s'arrête bientôt grâce à mon ascendant.
J'écarte tous les maux qui menacent nos têtes;
J'éveille en cas de feu, je décore nos fêtes.
J'augmente l'appareil de nos solennités.
Les démons à ma voix fuyent épouvantés.

On peut juger, par là, des idées superstitieuses qu'on avait sur le pouvoir des cloches. On les croyait capables d'écarter les fléaux et tout particulièrement les orages.

Aussi trouvons-nous que, le 15 mai 1442, le Conseil de la ville ordonne de sonner les grosses cloches de Saint-Pierre dans les temps chauds et orageux, « comme on a coutume de le faire ailleurs » ajoute le Registre (1).

* * *

La présence d'une grosse cloche ne suffit pourtant pas à préserver ni la ville de Genève, ni sa cathédrale, d'un nouveau désastre. La relation de ce fâcheux événement se trouve écrite sur la couverture

(1) Archives de Genève, Manuscrit 55 (qui est proprement le Reg. du Conseil de 1442.)

*Anno domini millesimo quatercentesimo quadragesimo secundo, die decima quinta mensis Maii, in dicto concilio ordin[a v]erunt quod Michael Fabri, receptor dicte communitatis, tempore estivo et tonitruoso solvat pulsantibus grossa timbala ecclesie Gebennarum, prout alias consuetum est.*

d'un manuscrit sur velin, intitulé *Horloge de Sapience* et qui est conservé à la Bibliothèque publique (1). Dans la nuit du 21 mai 1430, tandis que le vent du nord soufflait avec violence, le feu prit dans une grange située près du lac. Toute une partie de la ville ne fut bien vite qu'un vaste brasier. Les flammes consumèrent de nouveau l'église de la Madeleine et les maisons qui l'environnaient, et elles furent portées jusqu'à l'église de Saint-Pierre où elles firent d'affreux dégâts. La tour du nord qui portait la Clémence fut épargnée; la tour du midi fut sérieusement endommagée et perdit, avec son couronnement, deux fortes et grandes cloches. Quant à la tour du milieu, qu'on appelait l'aiguillette, à cause de sa forme fine et élégante, elle s'effondra avec les cloches qu'elle contenait, de même que la tourelle qui surmontait la façade de l'entrée et où se trouvait l'horloge qui sonnait les heures. Le reste de l'édifice eut aussi beaucoup de mal, surtout le mur septentrional qui, onze ans plus tard, s'écroula en écrasant les bâtiments du cloître situés au-dessous. La cathédrale n'offrait plus qu'un amas de pierres calcinées. Elle avait servi de rempart au reste de la ville en

(1) *Anno Domini* M° IIII° XXX^mo^ *die vicesima prima mensis aprilis, que fuit dies Veneris, fuit integraliter combusta ecclesia sancti Petri Gebennensis, excepta turre a parte lacus, que permansit illesa. Ipsa siquidem die igne ruit seu cecidit altum campanile voratum avullieta, in quo fundita fuerunt duo cimbala communia. In turri vero a parte curie, seu Burg[i f]oris, fuerunt fundita, licet non totaliter, duo magna et grossa cimbala. Ipsa eciam die ibidem succubuit campanile orologii existens in summitate muri anterioris prope crucem lapideam supra fores ipsius ecclesie, fuitque ibi destructum grossum, magnum et optimum orologii cimbalum. Ipsa eciam die fuit incendio eodem combusta ecclesia Marie Magdalenes et multe domus alie, quas nolo ibi ponere. cepit que ignis pessima hora in quadam grangia prope ripam lacus, fortissimo borea tunc regnante, sita retro vel circa domum Petri Curtillieti alias Pecolat, consummavit que predictum incendium cursum in predicta ecclesia sancti Petri, nec ultra transivit.*

arrêtant le fléau qui n'alla pas au-delà. « Poggio le Florentin, » dit Senebier (1), « séjournait alors à Genève, et cet incendie, dont il fut le témoin, fit une impression si profonde sur lui, qu'il en a parlé dans un ouvrage destiné à déplorer les misères de l'espèce humaine. On y apprend ce qu'on ne saurait pas sans cette relation. Poggio y peint Genève comme une ville qui avait alors beaucoup de belles maisons. « Une nuit, à Genève, écrit-il, au temps du pape Martin v, un incendie détruisit un grand nombre de belles maisons. Nous avons vu de nos yeux cet événement affreux et déplorable, cette catastrophe qui ruina beaucoup de gens » (2). Lorsque, au milieu du XVIIIe siècle, on fit à Saint-Pierre les réparations dont nous aurons plus tard à parler, on trouva, en creusant le sol près du mur septentrional, une très grande quantité de charbon et aussi beaucoup de métal provenant des cloches qui avaient été fondues trois siècles auparavant, en 1430 (3).

On s'étonnera moins de la fréquence et de la gravité des incendies à cette époque, quand on saura que la plupart des maisons étaient en bois, couvertes de chaume, au point qu'on dut interdire d'en bâtir de nouvelles d'une construction si dangereuse. Dans les franchises recueillies en 1387 par Adhémar Fabri, nous lisons ce qui suit : « Que quiconque édifiera dedens la Cité de Genève

(1) Senebier, pp. 42-43.

(2) *Nocturno quoque igne in urbe Gebenna, tempore Martini* V, *summi Pontificis, plurimæ egregiæ que domus exustæ sunt. Ipsi conspeximus rem visu miseram et fletu dignam. Hujus ignis calamitas multos evertit bonis.*

(Lib. de *Miseria conditionis humanae*).

(3) Rigaud, M. D. G., tome IV, pp. 58-59.

« aulcune maison, qu'il ne la édifie point de paille et de feuilles ne « de bois, et quand il fera du contraire, que les citoyens et « bourgoys de leur autorité propre le dict maisonnement puissent « dirruir ou desrocher. » Le mode de chauffage était si élémentaire que longtemps plus tard, le 28 décembre 1557, 22 ans après la Réformation, le Petit Conseil est obligé de porter un édit enjoignant à chaque propriétaire « d'avoir des privés et cheminées « dans sa maison ou en faire bâtir dans six mois » et défendant « de faire feu dans les chambres où il n'y a point de cheminée » (1).

Il ne fallut pas moins d'un siècle pour remettre en état la cathédrale qui avait tant souffert, et les chanoines durent recourir encore aux bons offices du souverain pontife, particulièrement de l'antipape Félix v, qui se montra plein de bienveillance pour leur œuvre à laquelle il octroya de nouveau la moitié du revenu des bénéfices du diocèse pendant la première année de leur vacance, faveur qui fut confirmée à Rome jusqu'en 1529 (2). Le travail le plus considérable et entrepris le dernier, fut le revêtement en pierres de roche de la tour du midi qui menaçait ruine. Cette réparation commencée en 1505, alla fort lentement. En 1510, on n'était encore qu'au premier cordon, comme le marque une

(1) Déjà en 1416 on s'était préoccupé de cet objet. Ceux qui n'avaient point de cheminée dans leur maison avaient été cités par les syndics au cloître de Saint-Pierre, « et commandement à eux fait d'en faire bâtir, de peur d'incendies, à peine de châtiment ».

(2) Bulle du 16 mars 1481, citée par Edouard Mallet et Senebier. Bulles de Jules II en 1501, de Clément VII (le vrai, non l'antipape qui était mort depuis longtemps) en 1525. Portef. hist. nº 949.



TOUR DU MIDI

RESTAURÉE EN 1510

**Vue depuis la Taconnerie**

inscription latine parfaitement conservée (1). Le Chapitre y fit graver à profusion ses armoiries, deux clefs en sautoir, pour montrer que c'était son œuvre à lui, non celle de l'évêque qui ne paraît pas s'être intéressé directement à cette affaire. La pierre venait de la montagne du Crozet, au pays de Gex. Les travaux furent dirigés par le chanoine Pierre Dusollier, de Cluses, et après sa mort, survenue en 1514, par un autre chanoine, Jean Gangiatoris (2).

Vers 1530, l'église était complètement restaurée, mais le tonnerre de la Réformation grondait sur le monde et s'approchait de Genève.

(1) *Haec turris e fundamentis exstructa est anno* MCCCCCX.

(2) Blavignac, M. D. G., tome VI, p. 104. Voir aussi aux archives : Portef. hist. nº 911. Comptes des réparations faites à la grosse tour de Saint-Pierre, du côté du midi, 1518, 1519, 1522; 22 à 23 pages d'une écriture serrée.





Ornement sculpté sur albâtre. Eglise de Saint-Pierre, VIe siècle.

# CHAPITRE III

**La cathédrale de Saint-Pierre avant la Réformation: l'extérieur, le portail, la nef, chapelles, vitraux, stalles, trésor, reliques. — Les Chanoines. — La cour de Saint-Pierre. — Couronnement de Conrad le Salique, deux papes à Genève, le serment des évêques, le Jubilé universel de 1449.**

Arrêtons-nous à décrire l'église de Saint-Pierre, telle qu'elle était à l'époque de son histoire à laquelle nous sommes arrivés, c'est-à-dire peu avant la Réformation.

Si l'on fait abstraction de la façade principale, du côté de l'occident, l'aspect extérieur était à peu de choses près celui auquel nous sommes accoutumés. Les réparations fréquentes nécessitées aux XIVe et XVe siècles par les catastrophes que j'ai décrites, avaient déjà modifié quelque peu l'apparence de l'édifice ancien. Une belle rose ouverte au-dessus du portail et correspondant aux roses du transept, avait cédé la place à une simple fenêtre, et l'élégante flèche appelée aiguillette qui, au début peut-être, fut l'unique tour de l'édifice, mutilée et tronquée par l'incendie de 1430, avait été rétablie de la façon la plus économique, sans doute à titre provisoire, mais c'était un provisoire qui devait, comme il arrive souvent, durer

des siècles. Cette flèche a dû, à partir de cette époque, être plus d'une fois remaniée, jusqu'à ce qu'elle fut, en même temps que les toits des deux autres tours, recouverte entièrement de fer-blanc. Senebier et Picot s'accordent à observer, à propos de ce clocher informe et disgracieux, que la carapace métallique qui le recouvre offre un dérivatif à la foudre et préserve la cathédrale comme ferait un vaste paratonnerre. Je ne sais ce qu'il faut penser de cette assertion [1].

La tour du midi était là aussi avec son revêtement tout neuf, plus blanc que de nos jours; et la tour du nord, avec ses vieilles molasses noircies par le temps. Les mêmes cloches que nous entendons aujourd'hui sonnaient les offices, répétaient les heures, donnaient l'alarme en cas de danger, ou bien encore s'ébranlaient à neuf heures du soir pour dire aux gens de s'aller coucher, ou à quatre heures du matin pour les inviter à sortir du lit.

* * *

Hâtons-nous d'aller sur la place de Saint-Pierre. Nous la trouvons ornée d'une colonne surmontée d'une croix, qui est destinée

(1) Voici les propres paroles de Senebier : « Cette tour garnie de fer-blanc forme un conducteur qui laisse échapper l'électricité atmosphérique par les tuyaux métalliques qui conduisent l'eau tombant de son couvert jusqu'à terre ; et c'est peut-être à cette construction qu'on doit l'avantage de préserver l'église de l'action de la foudre ; au moins depuis 1556, elle n'y est pas tombée. »

P. Picot dit : « Cette tour garnie de fer-blanc forme un conducteur qui transmet l'électricité atmosphérique aux tuyaux métalliques ou égoûts qui descendent en terre. C'est à cette construction qu'on doit l'avantage d'avoir préservé cette cathédrale de la foudre. Elle n'en a pas été frappée depuis 1556. »

à rester là, je parle de la colonne, jusqu'au 31 décembre 1687. Alors elle sera abattue par ordre du Conseil.

Plaçons-nous au pied de ce petit monument et contemplons la façade de Saint-Pierre. Elle est sur le même alignement que celle des Macchabées qui la flanque à main droite et que celle du Cloître qui y est attenante à gauche. Tout le long de cette façade court une plate-forme entourée d'une balustrade et avançant d'environ douze pieds sur la place. On y accède par douze marches placées au centre en face du portail. C'est ce portail qui attire surtout les regards. Il est en marbre blanc, non pas fouillé et enrichi d'innombrables sculptures comme dans d'autres églises, mais néanmoins d'un goût sobre et distingué. De chaque côté de la porte, des colonnettes réunies deux à deux par des bandes d'élégantes moulures, forment au-dessus de l'entrée trois arcs de forme ogivale, compris eux-mêmes dans un immense fronton très aigu. Dans le tympan triangulaire du fronton, au-dessus des moulures sont trois figures en bas-relief: au centre le Christ ayant à sa droite saint Pierre et à sa gauche un personnage dans lequel on a voulu voir la vierge Marie; ou bien l'une des princesses qui ont contribué à l'érection de l'édifice, Hermengarde, la femme de Rodolphe III, l'impératrice Gisèle, épouse de Conrad le Salique; encore Adélaïde, veuve de l'empereur Othon Ier, ou même l'apôtre Paul(1). Autour de ces figures

(1) Voir pour la discussion de cette question : Baulacre, tome I, pp. 273 et sqq. Senebier, p. 33. Avec l'habillement romain, il est bien difficile de distinguer dans des figures usées par le temps quel est le sexe des personnages représentés. Il est peu probable que ce soit la Vierge Marie, car, comme le remarque Baulacre, « saint Pierre serait ainsi à la droite de Jésus, placé plus honorablement que la Vierge. On ne conçoit pas qu'aucun sculpteur fût capable de faire

sont placés, outre l'agneau au-dessus de la tête de Jésus, des emblêmes représentant les quatre évangélistes : le lion ailé tenant un livre (Marc) ; le bœuf ailé aussi avec un livre (Luc); l'aigle (Jean)



et un homme que l'on regarde comme étant saint Matthieu. Sur l'épaule de Pierre, on peut lire un verset de l'Evangile de Jean :

une semblable bévue. » Le manuscrit de Calandrini donne de ce bas-relief la description suivante, faite *de visu* peu avant la démolition de l'ancienne façade : « Le tympan contient trois grandes figures et cinq petites. Jésus-Christ est au milieu et un peu élevé, à sa droite est saint Pierre tenant deux clefs, à sa gauche une princesse, du moins on croit apercevoir quelques rayons de couronne au bonnet qui est sur sa tête ; de dessous cette couronne descend un voile qui d'un côté va jusqu'au genou ; elle retient l'autre côté avec sa main gauche comme pour l'empêcher de couvrir son visage ; sous son menton est une guimpe ; le bras droit est élevé mais la main manque. On découvre une triple manche, l'une juste au poignet, l'autre plus ouverte et ornée de broderie, la troisième fort ample sort plissée comme étant d'une étoffe fine et descendant jusqu'au genou. Sa chaussure est en pointe et fort cachée sous les plis de sa robe.

*Petre, amas me? Tu scis, Domine, quia amo te. Et ego dico tibi: Pasce oves meas.* Pierre, m'aimes-tu? Seigneur, tu sais que je t'aime. Et moi je te dis: Pais mes brebis (1).

Au dessus de ce portail dont la partie la plus élevée est de 35 pieds déjà au-dessus du sol, on voit trois fenêtres ornées de colonnettes et correspondant au corridor supérieur qui fait intérieurement le tour de l'église; au-dessus une grande fenêtre qui donne sur la voûte et qui a remplacé la belle rose détruite dans l'incendie de 1430. Plus haut est le pignon. Il n'est pas vide d'ornements. Nous y voyons la statue de l'empereur Conrad le Salique orné de sa couronne et de son manteau impérial, tenant d'une main son sceptre et de l'autre son épée, et surmontée d'un grand écusson représentant une aigle impériale à double tête, avec les ailes éployées (2). Le tout est couronné par un clocheton qui contient l'horloge. La hauteur totale de cette façade est considérable; elle n'a pas moins de 95 pieds, les trois quarts au moins de la tour du midi. Tout ce que je viens de décrire est enfermé à droite et à gauche par des éperons d'environ un demi-mètre de saillie (3) et larges d'un peu plus d'un mètre (4). Partant de la plate-forme, ils

(1) Ce bas-relief n'est pas sans importance pour déterminer l'âge de la cathédrale. Nous lisons dans Rigaud, M. D. G., vol. IV, p. 36 : « Dom Plancher, dans son histoire de Bourgogne, dit que dans le XIe siècle on sculptait sur le fronton du portail des églises, le Christ avec les quatre animaux, symbole des quatre évangélistes, et il en produit la preuve par les estampes de plusieurs portails d'églises de Bourgogne, bâtis dans le XIe siècle. Cette coutume cessa dès le XIIe. »

(2) Cet écusson ne fut pas placé avant le XIVe siècle. Voir là-dessus Senebier pp. 34 et 35; Beaulacre I, pp. 216 et sqq.

(3) 1 pied et demi.

(4) 3 pieds 5 pouces.

délimitent extérieurement la grande nef et supportent chacun une tourelle. Au-delà de ces éperons, de chaque côté, les portions de la façade qui correspondent aux basses nefs, ont chacune une porte surmontée d'un œil de bœuf ornementé pour éclairer les bas-côtés [1].

On peut voir cette façade dans deux anciennes estampes, l'une, de François Diodati, que nous reproduisons ici, date de la fin du XVIIe siècle; l'autre, de Gardelle, a été publiée au XVIIIe.

* * *

Entrons maintenant dans l'intérieur de l'église. Nous admirons la vaste nef, de six mètres environ plus longue qu'aujourd'hui, et soutenue par douze énormes piliers gothiques, formés de colonnes groupées. La teinte de l'édifice n'est pas uniforme, comme de nos jours, mais tout est peint: colonnes, chapiteaux, murs et voûtes. Au fond, en avant du chœur, le maître-autel richement orné; plus loin dans l'abside, le trône de l'évêque. A droite, adossée au quatrième pilier compté depuis l'entrée, le deuxième depuis le transept, se trouve la chaire. Tout autour de la nef et du transept sont quatorze chapelles garnies de calices, de candélabres, de tableaux, de statues, de meubles et d'étoffes de prix. Elles étaient consacrées à Marie-Madeleine, à saint Denys, au Saint-Esprit, à saint André, à sainte

(1) Voir l'Abrégé des mémoires présentés au magnifique Conseil touchant le temple de Saint-Pierre, in-4°, 20 pages; Bibliothèque publique M H G 143 ac. — Archives: Registre du Conseil du 16 mars 1749.

SAINT-PIERRE, ANCIENNE CATHÉDRALE DE GENÈVE




ANCIENNE FAÇADE. XI[e] SIÈCLE

DÉTRUITE EN 1749

Reproduction d'une ancienne gravure. Collection Sarasin

Catherine, à saint Nicolas, à saint Eustache, à saint Jean, à saint Martin (on y vénérait des reliques de saint Damien), à saint Maurice (on y trouvait des reliques de ce saint), à saint Michel (le Conseil s'y assembla en 1478); enfin les chapelles de Sainte-Croix, de Notre-Dame, et la Sacristie. On connaît l'emplacement des trois dernières. Celle de Notre-Dame était à gauche du chœur. Guillaume de Marcossey, l'un des meilleurs évêques de Genève, y fut enterré en 1377. C'est ce que nous appelons la chapelle de Rohan. De l'autre côté du chœur était la sacristie qui ouvrait au dehors par une porte qui existe encore maintenant, en face des « Degrés de poule ». Enfin, à côté de la sacristie, au fond du transept septentrional, la chapelle de Sainte-Croix où l'on conservait des parcelles de la vraie croix. C'est celle qui est connue depuis le XVII^e^ siècle sous le nom de chapelle de Portugal.

* * *

Les fenêtres étaient garnies de belles verrières qui ne nous sont point parvenues, excepté celles des fenêtres inférieures de l'abside, soigneusement conservées au Musée archéologique. Ces remarquables vitraux, comme ceux qui les ont récemment remplacés et qui, sortis des ateliers de M. Berbig, de Zurich, sont dûs à la libéralité de feu M^me^ Faesch-Micheli, représentaient saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint André, saint Jacques, et Marie-Madeleine. Les deux derniers furent donnés au Chapitre, l'un en

1467 par le chanoine André de Malvenda qui y fit peindre ses armoiries, une fleur de lys; et l'autre en 1495 par François de Charansonney. Les fenêtres de la cathédrale furent redevables aussi à un autre chanoine, Pierre Solério de Cluses, et aussi à Dominique de Viry qui fit cadeau d'un vitrail qu'on appela, selon Senebier, *artificiosa vitra*, et qui portait l'image de saint Michel avec les armes de Viry (1).

Depuis longtemps on s'était préoccupé d'embellissements de la sorte. Les registres du Chapitre du 1er mai 1419 portent ce qui suit: « On charge Janinus Loysel de travailler les verrières, à la « mode ordinaire, pour une pension de cent sols, et il a juré de « bien faire (1419. Kal. Maii. *Ordinatur quod Janinus Loysel « manuteneat vererias more solito, pro pensione C solidorum, et « juravit benefacere)* (2). » On a remarqué, à l'occasion de ces vitraux et de ceux de Chambéry et de Lausanne, que l'art de peindre sur verre, que les Italiens n'apprirent de Claude de Marseille qu'en 1490, était déjà depuis bien des années pratiqué dans nos contrées.



Il y avait au fond du chœur des formes ou stalles réservées à l'évêque et aux membres de son officialité, et à droite et à gauche

(1) Senebier, p. 58. *Obituaire de l'église cathédrale de Saint-Pierre de Genève*, avec une introduction, des notes et un index, par Albert Sarasin, Genève 1882, p. XVIII.

(2) La plupart de ces détails sont tirés presque textuellement du mémoire de Rigaud : *Recueil de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève*, M. D. G., tome IV, pp. 39 et 40.

du chœur les sièges des chanoines. Une partie au moins de ces formes ont été conservées et se trouvent maintenant soit dans le chœur lui-même, soit le long du mur en face de la chaire, places réservées aux ecclésiastiques et aux magistrats (1). Ces dernières sont les plus curieuses. La partie supérieure représente alternativement un prophète et un apôtre. Le sculpteur a choisi parmi les prophètes ceux qui ont annoncé le plus explicitement la venue de Jésus-Christ. On est tout étonné de trouver dans leurs rangs une femme, la sibylle Erythrée, et on explique ce fait par la légende qui courait au moyen âge, racontant que, le jour que Jésus-Christ naquit, la sibylle montra à l'empereur, dans le disque du soleil, une femme d'une beauté éclatante, portant un enfant sur son sein, et assise sur un autel. Bernard de Guidonis, qui rapporte cette histoire dans ses *flores*, ajoute qu'on dédia à la Vierge la maison d'où l'on vit le miracle, et que cette maison est l'église appelée aujourd'hui *Notre-Dame de ara Coeli* (2).

Les formes des chanoines furent faites par maître Jean Prindal, car nous voyons, par un acte du 1er juillet 1444 que le Chapitre lui confia ce travail qui devait durer deux ans, moyennant 700 florins d'or. Jean Prindal étant mort dans l'intervalle, ce fut son premier ouvrier qui continua l'œuvre (3).

On pouvait admirer aussi dans l'église de Saint-Pierre de

(1) Elles ont été admirablement restaurées en 1847, aux frais de la Société Economique de Genève, d'après les plans de l'architecte Blavignac, par MM. Dufaux, Barnier et Jacquier.

(2) Senebier, p. 47. Voir Edouard Mallet, *Album de la Suisse romande*, vol. I, p. 180.

(3) Rigaud, M. D. G., tome IV, p. 55.

forts belles tapisseries dont quelques-unes (1) étaient dues à la munificence du chanoine Guy d'Alby (celui qui fut élu évêque en 1423 et 1426, mais dont l'élection ne fut pas confirmée) (2) et dont d'autres, — l'adoration des Mages et le massacre des Innocents, — furent données par un chanoine que nous avons eu déjà l'occasion de citer, André de Malvenda. Cet André de Malvenda, né à Valence, en Espagne, docteur ès-lois, fut, à Genève, successivement chantre, official et vicaire épiscopal. Il mourut en 1499. Sa tombe en marbre blanc se voit dans la nef. Senebier nous parle de son petit-fils, nommé Melchior, qui vivait en 1591 et fut reconnu bourgeois de Genève; c'est à lui, dit-il, qu'appartenait le clos appelé Malvenda, près de Genève (3) et le fief qui porte ce nom à Chambéry (4).

Il y avait dans le chœur une grosse Bible écrite sur velin et placée sur un lutrin de fer doré. Cette Bible qui date du XI^e^ siècle est conservée, avec son lutrin, dans le Musée épigraphique de Genève. Nous reproduisons ci-contre quelques lignes du texte de ce beau et précieux manuscrit.

Je n'ai pas trouvé qu'il fût fait mention de tableaux remarquables ornant la cathédrale. Peut-être y avait-il surtout des fresques qui furent grattées après la prise de possession de l'église par les réformés. Rigaud, dans son intéressant mémoire intitulé *Recueil de*

(1) Extrait des anniversaires de Saint-Pierre, par Edouard Mallet. M. D. G., vol. II, pp. 232 et 233.

(2) Rigaud, M. D. G., vol. IV, p. 38.

(3) Le clos de Malvenda se trouve dans la propriété de M. Ernest Saladin, à Chambésy.

(4) Voir Rigaud, M. D. G., tome IV, p. 39. Senebier, p. 48. Blavignac, Description de l'église de Saint-Pierre, tome IV, M. D. G., p. 121.

*renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève*, a écrit une curieuse page que je me plais à transcrire ici [1] :




« M. le Dr Mayor, dit-il, a vu il y a 15 ou 20 ans » (Rigaud écrivant en 1845, cela nous reporte de 1825-30) « dans l'église

(1) M. D. G., tome IV, p. 39.

« de Saint-Claude un ancien tableau qui, suivant la tradition, doit « avoir été transporté de Genève à Saint-Claude, à la Réformation. « Le Grand-Vicaire, qui le lui fit voir, l'attribuait à Holbein. Ce « tableau, placé sur le maître-autel, représente une adoration « de notre Seigneur crucifié. Un évêque et deux prêtres sont « au pied de la croix. Le Grand-Vicaire ajouta que l'évêque « était Pierre de la Baume. Sa figure est ronde ; ses traits sont « réguliers mais peu prononcés. Cette figure paraissait à M. Mayor « en harmonie avec le caractère connu de ce dernier évêque de « Genève.

« On fit voir ensuite à M. Mayor, dans le trésor du Chapitre, « deux colonnes torses entièrement dorées et entourées de pampres « sculptés ; elles avaient fait partie du maître-autel de Saint-Pierre. « On lui montra aussi un ostensoir octogone avec peintures en « émail et autres ornements, que l'on disait avoir appartenu au « trésor de cette église.

« Ce qui ajoute à la probabilité que ces divers objets pro- « viennent de Saint-Pierre, c'est que Pierre de la Baume avait été « abbé de Saint-Claude, avant d'être nommé évêque de Genève. « Il conserva toujours cette abbaye, voisine du lieu de son origine, « la Bresse. »

* * *

Le trésor de Saint-Pierre dont il paraît que les prêtres purent mettre en sûreté, lors de la Réformation, quelques débris, ne

semble pas avoir été très considérable, et, eût-il pu l'être après toutes les catastrophes qui atteignirent la cathédrale? Cependant il était assez précieux encore pour que la ville, dans sa pénurie d'argent, comptât quelquefois sur lui pour se tirer d'embarras. Nous voyons, dans les Registres du Conseil, que Noble Aimé de Versonnex prêta au Conseil 500 florins en hypothèque sur la croix de Saint-Pierre et le grand calice. Comme il ne pouvait pas rentrer dans son argent, il fit assigner les syndics le 27 mai 1476 à tenir les arrêts en la maison épiscopale, à défaut de payement. Pour le payer on dut vendre une maison qui avait été achetée pour y faire un marché à blé. Le 29 décembre 1530, pour se procurer de l'argent dont il avait le plus pressant besoin, le Conseil vendit des joyaux et reliques à un citoyen et marchand de Genève pour le prix de 23 florins le marc d'argent, en se réservant de pouvoir les racheter pendant tout le mois de janvier 1531 à 24 florins le marc, laissant ainsi à l'acheteur un bénéfice d'un florin par marc. Parmi les objets du trésor de Saint-Pierre ainsi engagés, on cite une belle croix pesant 22 marcs sans le bois qui est dedans, un grand calice avec une patère pesant 8 marcs 6 onces, un ange pesant autant. D'autres églises de la ville furent mises aussi à contribution.

Immédiatement après la Réformation, ce qui restait du trésor de Saint-Pierre fut d'une grande utilité aux magistrats, surtout pour payer un acompte à MM. de Berne à qui l'on devait une très forte somme. Le 9 août, veille du jour où la messe fut abolie, une garde fut placée à Saint-Pierre pour empêcher qu'on n'enlevât rien. Le 10 août on décida de faire un inventaire de tout ce qui s'y trouvait.

L'argenterie de la cathédrale ne pesait que 90 marcs 1 once, et les joyaux des autres églises montèrent à 300 écus. On mentionne un gobelet doré garni de pierres précieuses, un ange d'argent (1), une rose d'argent doré, un calice d'argent qui pesait 41 onces, et la couronne de Notre-Dame avec son diadème et toutes leurs pierreries (2).

Ne parlons qu'en passant du bras de saint Antoine et du cerveau de saint Pierre. Les prêtres nous les eussent montrés avec les signes du plus grand respect, mais les réformés découvrirent plus tard que ces reliques vénérées n'étaient autre chose qu'un membre de cerf et un morceau de pierre ponce, ce qui fit rire toute la ville.

* * *

J'ai quelque peu anticipé sur les événements. N'oublions pas que ma description se rapporte au temps épiscopal. Le trésor était là, en sûreté, du moins en apparence, et, dans la pensée des prêtres, destiné à y rester encore longtemps. Laissons-le étalé dans les chapelles ou serré dans les cachettes, pour jeter de nouveau un regard dans l'église. Quels sont ces hommes qui soudain

(1) Registres du Conseil des 19 et 20 août 1535 et du 23 janvier 1536.

(2) L'inventaire des meubles, vases et vêtements sacrés de la cathédrale, fait le 17 août 1535, est déposé aux archives et a été publié intégralement par Blavignac (M. D. G. VI, pp. 126-135), et par MM. François Turrettini et Grivel dans *Les Archives de Genève*, inventaire des documents contenus dans les porte-feuilles historiques et les registres des Conseils, Genève 1878, pp. 120 et sqq.

58

remplissent le chœur et prennent place dans les formes de bois sculpté, tandis que d'autres, en costume sacerdotal, s'apprêtent à célébrer l'office? Ce sont les chanoines attachés à l'église de Saint-Pierre. Leur Chapitre se compose de trente-deux membres, appartenant en général aux meilleures familles de Genève et de la Savoie. On ne reçoit parmi eux que des gentilshommes ou docteurs gradués de quelque université (1). Chacun doit posséder « un cheval honnête au moins du prix de 20 florins » et tient à ses gages plusieurs serviteurs. Il en est sans doute parmi eux qui sont entièrement dévoués à leur ministère, mais plusieurs donnent le pire exemple et scandalisent les simples. Quelques-uns même n'ont pas pour les mystères de la religion romaine tout le respect désirable. Aussi lorsque Dominique de Viry, en l'an 1500, fonda un anniversaire pour lui et les siens, ordonna-t-il que les chanoines absents, dormant ou babillant pendant l'office n'auraient aucune part à la rente qu'il assigne (2), et *les constitutions de l'Eglise de Genève* (3) en date du mois de septembre 1483, décrètent-elles des peines contre ceux qui, pour officier, se chaussent de *soques* et font ainsi du bruit en marchant; contre ceux qui causent tout haut ou à l'oreille de leurs voisins ou qui font des gestes malhonnêtes pendant les services religieux; contre ceux qui changent de place, dorment, ou se tiennent assis dans les parties du culte où ils devraient être debout;

(1) Décision prise par le chapitre en 1425 et confirmée par Martin v. Senebier, p. 58.

(2) *Ita quod absentes a choro et durante hujusmodi anniversario dormientes, fabulantes et silentium minime observantes nihil omnino percipiant, sed ceteris accrescat.* Obituaire de l'église cathédrale de Saint-Pierre, édité par Albert Sarasin, p. 53.

(3) *Statuta ecclesiæ Gebennensis.* Voir Senebier, p. 59.

contre ceux qui viennent à l'église peu convenablement vêtus ou qui attirent les regards par la recherche exagérée et la coupe toute laïque de leurs vêtements; contre ceux qui insultent leurs collègues; contre ceux surtout qui vivent d'une manière peu conforme à leur état ecclésiastique. Quelles que soient les taches plus ou moins secrètes qui souillent le Chapitre et qui, plus que toute autre chose, amèneront sa ruine, il fait encore bonne figure et dans beaucoup de circonstances il a le plus grand air. Les Genevois du temps devaient se plaire à regarder passer la procession de l'évêque, lorsque celui-ci allait officier à la cathédrale dans les jours solennels: le prélat et ses officiers, les douze bénéficiers, les vingt-quatre chapelains, puis les chanoines en habit de chœur, montés sur des mûles richement caparaçonnées, suivis et précédés de plusieurs domestiques [1]. Et c'était le jour des Rois qu'il fallait voir les mêmes chanoines, dans leur franche et folle gaieté, défilant en cortège aussi pour accompagner et haranguer dans l'église le roi éphémère qu'ils s'étaient choisi [2].

Mais assez sur les chanoines. Laissons-les à leurs offices et sortons de la cathédrale. Nous revoici sur la place de Saint-Pierre. C'est une cour fermée de tous côtés, n'étaient l'issue de la Taconnerie et la porte placée en haut du Perron. Elle est entourée de petites échoppes où l'on vend des chapelets, des images, des statuettes. On y trouve aussi, comme dit Bonivard, « des banches

(1) Senebier, p. 56.
(2) Senebier, p. 58.

de procureurs et autres gens de plume »[1]. Au dessous de la fenêtre de la chapelle des Macchabées, à côté du grand portail, on remarque l'étalon de fer de l'aune de Genève qui est scellé dans le mur[2] pour vérifier celle des marchands.

Faisons encore une fois le tour de la cathédrale, du côté méridional et oriental seulement, car la face nord est prise dans le cloître. Quels sont ces trous percés dans les contreforts du temple et qui sont encore très visibles aujourd'hui ? Ils servent, les jours de foire, à planter des perches pour construire les boutiques des marchands qui fréquentent volontiers les abords de Saint-Pierre[3].

Nous avons maintenant une idée assez exacte de la cathédrale de Genève durant la période épiscopale.

* * *

Elle avait assisté à des scènes grandioses la haute et vaste nef où se pratiquait le culte pompeux de la confession romaine.

Là, Conrad le Salique, empereur d'Allemagne, avait été couronné roi de la Bourgogne transjurane par les mains d'Héribert, archevêque de Milan, en 1034.

Là, sur le grand autel avaient officié des papes devant un immense concours de population accourue de tous les environs pour contempler les traits du souverain pontife; en 1275 Grégoire x;

(1) Ces banches furent mises à terre en 1527.

(2) Senebier, p. 54.

(3) Senebier, p. 54.

en 1418 Martin V qui venait de recevoir la tiare pontificale des mains de Jean de Brogny, le fondateur des Macchabées, et qui créa alors plusieurs cardinaux (1).

Là, les évêques entrant en charge étaient venus pendant longtemps non seulement recevoir la consécration de leurs fonctions ecclésiastiques, mais encore jurer, en qualité de souverains de Genève, le maintien des franchises de la cité. C'était une grande et solennelle journée. Les magistrats faisaient procéder d'avance à un nettoyage complet des rues de la ville. Les habitants étaient invités à orner leurs maisons de tapisseries ou de feuillage. Si l'on avait assez de temps, on préparait des « histoires », c'est-à-dire des sortes de représentations dramatiques. Au jour dit, toutes les boutiques devaient être fermées. L'Abbé et les compagnons de l'abbaye de Saint-Pierre, cette corporation guerrière, laïque et patriotique déjà mentionnée ici, allaient en armes à la rencontre du prélat à un quart de lieue au-delà du pont d'Arve. Les syndics et les conseillers se rendaient aussi processionnellement jusqu'au pont mais sans dépasser cette limite. Quand l'évêque était arrivé, on lui remettait les clefs de la ville, et l'on se rendait aussitôt à la cathédrale. Après la messe célébrée devant le maître-autel, on chantait un *Te Deum*, puis le prélat s'approchait de l'autel de Sainte-Catherine, à l'entrée du chœur et jurait *d'observer et de maintenir toutes les coutumes et franchises de la ville de Genève*. La ville lui faisait un cadeau. A Antoine Champion, le 3 juin 1493 (2) on donna « douze flambeaux

(1) Blavignac, M. D. G. VI, p. 103.

(2) Voir Registre du Conseil, 15 mai 1493.

« de cire, douze boëtes de dragées, une bouteille de Malvoisie, « une d'Hipocras et quatre de bon vin. Touchant l'autre grand « don, on ordonne qu'on lui donne six tasses d'argent doré, comme « de coutume chacune de trois marcs et demi, et une aiguière « d'argent avec ses armes. » Le Conseil général avait été assemblé le 15 mai pour s'occuper de cet objet et avait approuvé les propositions des magistrats.

Pierre de la Baume qui prit possession de son évêché et prêta serment sur l'autel de Sainte-Catherine le 11 avril 1523, reçut pour sa part six assiettes et six écuelles d'argent, pesant 32 marcs, douze flambeaux de cire et douze boëtes de dragées.

* * *

Dans la cathédrale de Saint-Pierre, enfin, avait été célébré à Noël 1449 un Jubilé universel, c'est-à dire une grande fête religieuse et occasionnelle. L'église venait d'être relevée, au moins en partie, des ruines de l'incendie de 1430. Amédée VIII de Savoie, qui pendant neuf ans avait été pape sous le nom de Félix V et qui venait de démissionner à Lausanne entre les mains de Nicolas V, « en fit, dit Blavignac (1), en sa qualité de légat apostolique, « l'ouverture solennelle. Ce prélat, accompagné des évêques de « Lausanne, de Bâle, de Grenoble, de l'archevêque de Tarentaise « et d'un nombre considérable d'autres dignitaires ecclésiastiques,

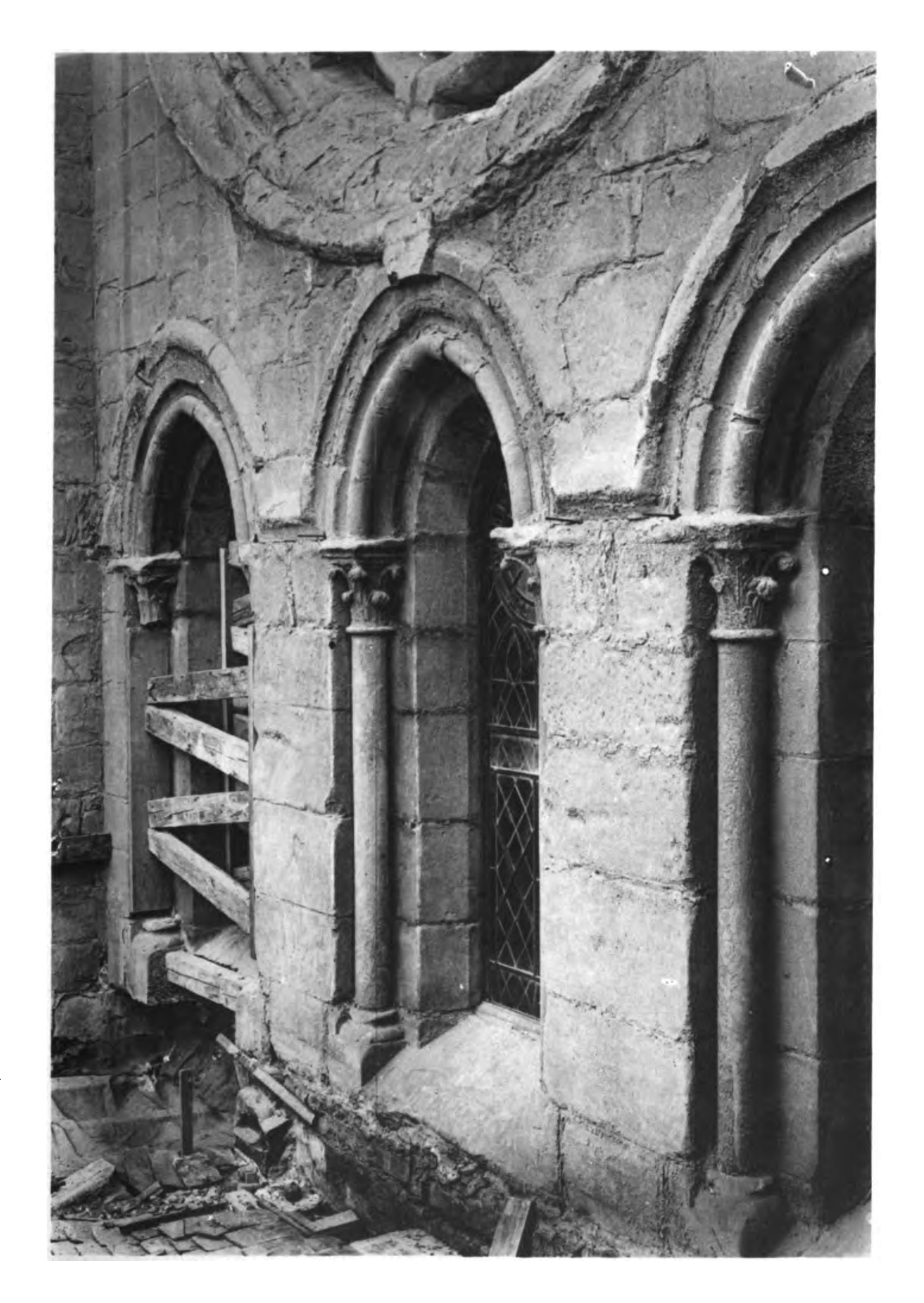
(1) Blavignac, M. D. G., tome VI, p. 105.

« se présenta devant l'église de Saint-Pierre dont la porte avait été « maçonnée ; là il en fit l'ouverture suivant le cérémonial observé à « Rome en pareil cas, et qui est le suivant : le pape, tenant un « marteau d'or, en frappe trois coups contre la porte en disant : « *Aperite mihi portas justiciae*, etc. (ouvrez-moi les portes de « justice, etc.), puis on achève de rompre la maçonnerie ; le pape se « met à genoux devant la porte pendant que les pénitenciers de « Saint-Pierre la lavent avec de l'eau bénite ; puis il prend la croix, « et, entonnant le *Te Deum*, il entre dans l'église accompagné du « clergé. »

Mais laissons ces lointains souvenirs qui nous semblent si peu d'accord avec la Genève moderne qu'on est surpris de les rencontrer sur le chemin de l'histoire. Un siècle après le grand Jubilé universel les choses avaient bien changé dans notre ville, façonnée alors par le puissant génie qui devait la marquer de son sceau indélébile.

Il nous reste à dire ce qu'il est advenu de la cathédrale de Saint-Pierre pendant et après la Réformation. L'ère des catastrophes qui ont marqué les XIV^e^ et XV^e^ siècles était heureusement passée pour elle, mais elle devait encore assister à de grands événements, être le théâtre des faits les plus importants de notre histoire et devenir toujours plus chère au peuple genevois.





FENÊTRES, FACE NORD

AU-DESSOUS DE LA ROSE



Abaque de l'un des chapiteaux de Saint-Pierre. Xe siècle

# CHAPITRE IV

**Les iconoclastes de 1535. — Appropriation de Saint-Pierre au culte réformé. — Bancs, galeries. — L'incendie du 10 août 1556.**

Le dimanche 8 août 1535 le Réformateur Farel, malgré la défense des magistrats, prêcha pour la première fois à Saint-Pierre devant une foule immense.

L'après-midi du même jour, une bande de partisans de la Réforme, conduits par Ami Perrin et Jean Goulaz, envahit la cathédrale, brisant les statues et lacérant les images.

Voici le récit que Froment lui-même nous donne de cette exécution :

« Dieu... suscita une vintaine de petits enfans contre tout
« l'entendement des hommes une Dimenche, à Vespres, après que
« Farel eust presché à Saint-Pierre, en la grande église quathedralle.
« Du temps que les Prebstres chantoyent leurs Vespres, et en disans
« le Psalme 114, IN EXCITU ISRAEL DE EGYPTO, etc., ces
« petits enfans, sans que personne y pensa rien, commencèrent à

« crier, à brayre et à urler comme les Prebstres... Alors ces petis
« enfans poursuivent à fayre ung grand bruict, remuans les sieges
« des fourmes, où les Prebstres se souloynt assoyer, et de frapper,
« baisser et relever ces sièges en dérision des Prebstres, tellement
« que tous furent estonnés ouans ce bruict. Alors le Magnifique
« Mesgret dict à Baudichon, qui estoient dans l'église avec les
« aultres, n'y pensant aultre chose: Certes cecy passe nostre
« entendement; Dieu veult faire quelquechose que nous n'entendons
« pas. Et soubdaynement voicy venir Amy Perrin, Jehan Golle et
« certains aultres ouans le bruict qui souventesfois auparavant
« avoient prié et requesté le Conseil de mettre bas les ydolles,
« comme auoit esté deffini, ce que le Conseil n'avoit jamais voullu
« fayre. Lesquèlz voyans ces petits enfans faysans tel bruict contre
« les Prebstres et se joyans de leurs marmousets, entrerent dans le
« cueur du temple et à la présence des Prebstres soubdaynement
« jetterent par terre leurs ydolles. Et mes petits enfans à courir et
« à saulter après ces petits dieux et cryoyent à haute voix joyeulx
« au peuple qui estoit arresté dehors l'Eglise: « Nous auons les
« dieux des Prebstres, en voullès-vous? » et les jectoynt après
« eulx. Et les Prebstres à fouyr dehors du temple pensans estre
« perdus et à courir aux Sindicques, et de courir après leurs
« dieux: et des folles femmes de la ville à plourer et à gemir,
« mauldissans ces cagnes qui ont destruit leurs bons Sainctz. »

Ce furent les dernières vêpres célébrées à Saint-Pierre. Le lendemain 9 août les iconoclastes poursuivirent leurs exploits dans les autres églises de la ville. Le 10 août le Conseil vota que *la*

*célébration de la Messe serait suspendue à Genève*, mesure provisoire qui fut en fait définitive.

Nous n'avons pas à nous appesantir sur ces événements qui ont eu leurs beaux et leurs vilains côtés, mais dont les conséquences furent heureuses pour Genève et pour le monde entier. Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est uniquement l'église de Saint-Pierre et les changements qu'y apporta la Réformation de 1535.

Les autels et tous leurs accessoires furent supprimés. On couvrit les murs, les colonnes et les voûtes d'une couche de détrempe, et le bel édifice offrit aux regards cette nudité austère et grandiose que nous lui connaissons.

En 1540, il fut arrêté qu'on y prêcherait, outre le dimanche, les lundi, mardi et vendredi, et que tous les conseillers devaient s'y rendre sous peine de privation de leur gage. Le 29 août 1543, pour des raisons d'acoustique, la chaire fut transférée de l'autre côté de la nef, à la place où elle se trouve maintenant. En 1559 l'affluence du peuple est si grande à Saint-Pierre que, sur les remontrances de Calvin, le Conseil décide d'ouvrir au culte des Genevois Notre-Dame la Neuve ou l'Auditoire qui servait déjà aux exercices religieux des Italiens et des Anglais. En 1562 on arrête de fondre les orgues de la cathédrale pour en faire des ustensiles de communion et des coupes où l'on offrirait le vin d'honneur aux personnages de marque traversant Genève. En 1566 on fit planter des arbres sur la place de Saint-Pierre, et en 1568, au mois d'octobre, on établit aux portes de l'église des troncs destinés à recevoir les offrandes pour les pauvres.

Ce fut à la même époque que l'on fit placer des bancs dans le temple, grande innovation. Auparavant, outre les formes destinées jadis aux prêtres et depuis 1535 aux gens en place, on ne voyait qu'un petit nombre de chaises apportées par des personnes âgées ou infirmes. A l'époque épiscopale, en hiver, quand il faisait froid, on couvrait de paille le sol de la nef pour que le peuple qui s'agenouillait ou stationnait sur les dalles ne fût pas trop incommodé, et parfois, dans les grandes fêtes, en été, on jonchait l'église de fleurs et de feuilles. Dès 1660 environ, on établit partout des bancs dont quelques-uns furent assignés à certaines familles notables (1). Un siècle plus tard, en 1661, pour multiplier le nombre des places devenues insuffisantes, on dressa une tribune ou galerie, en face de la chaire, au-dessus du banc de Messieurs les pasteurs. En 1675 on en fit une nouvelle sur la chapelle du duc de Rohan et l'on dut même l'agrandir vingt-deux ans plus tard, en 1697, en couvrant ainsi le fond du transept méridional. En 1695 on construisit à l'opposite une troisième galerie qui, placée au-dessus de la chapelle de Portugal, garnissait en outre, derrière la chaire, le bras septentrional de la croix.

Le nombre croissant des réfugiés qui s'établissaient à Genève, rendit nécessaires ces constructions successives.

Ces galeries ont subsisté, au moins une partie d'entre elles, jusque dans notre siècle.

Après avoir signalé ces divers points de détail un peu minutieux

(1) Voir Senebier, pp. 60 et 61, et aussi le manuscrit de P. Picot.

mais non dépourvus d'intérêt, il convient de raconter un événement qui, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, mit en danger notre cathédrale.

* * *

Le 10 août 1556, à 9 heures du matin, tandis que le Conseil était assemblé, un violent orage s'abattit sur la ville de Genève. La foudre frappa le clocher de la façade qui renfermait l'horloge et bientôt, les flammes s'élevant tout autour, la grande croix qui le surmontait s'abattit avec fracas. Le danger était d'autant plus grand qu'il y avait au-dessous, dans les combles de l'édifice, un dépôt de poudre à canon qu'on dut transporter en toute hâte à la Maison de ville. Plusieurs mirent leur vie en danger pour arrêter les ravages du feu que l'on combattit en versant une grande quantité de vin, car on avait alors l'idée que l'eau seule était inefficace dans un incendie allumé par le feu du ciel. L'eau néanmoins ne fit pas défaut, grâce à une forte pluie d'orage qui vint seconder les efforts des hommes.

A la suite de cet incendie on enleva toutes les croix qui se trouvaient encore sur les églises de la ville, car on s'imagina que Dieu avait foudroyé la cathédrale parce qu'il était irrité qu'on y eût laissé cet emblême papistique.

« De sorte qu'en tout tel accident, dit le Registre du Conseil (1), « nous pouvons recuillir une grand bonté de Dieu de nous avoir

(1) 10 août 1556.

« si gratieusement visitez, veu que c'estoit honte que telle croix « comme marque et enseigne de la diablerie papale fût là laissée.

« Et généralement nous avons à nous humilier recognoissans « la main forte du Seigneur, et le prier de détourner son ire de « dessus nos péchez [1]. »

Ce fut le dernier grand incendie de la cathédrale, car nous ne mentionnons que pour mémoire celui de 1609, qui fut promptement étouffé grâce à un réservoir d'eau établi dans la partie supérieure de l'édifice [2].

(1) Voici la relation officielle de cet événement d'après le registre du Conseil :

*Fouldre au clochier S. Pierre, dit Rologe à pointe.* — « Icy Thivent de Baptista, guex, a hurté à la porte, annunçant que le feu estoit en la pointe du clochier S. Pierre, par quoy promptement chascun s'est levé pour aller au secours.

« Or comme on a trové et veu occulairement et moymesmes ay visité, estans faitz grandz tonerres, la foudre a frappé sus le pomeau de cuyvre doré d'or, estant dessoubz la croix du clochier pointu de S. Pierre, lequel pomeau elle a percé de part en part, faisant un pertuys de la grosseur de deux doigs, et de là est entré dedans le clochier, où, après avoir quelque temps fumé, la flamme en est sortie, et a bruslé depuyz la pointe jusques à la cloche du Rologe, tellement que ladite croix est tumbée sus le toit de la crotte de St-Pierre et a percé ledit toit sans totesfois percer la crotte. Il y a heu une douzaine de compagnons estans aux clervoys dudit clochier, et là ou estoit le feu, lesquelz à l'ayde de Dieu ont heu grand peyne et en grand dangier comme environnez de feu, tellement que Dieu est à remercier qu'un tel dangier ne se soit estendu plus loing. Et entre aultres choses ceste cy est notable, que la munition et poudre estant au-dessus et au sougon (coin) de la chapelle du Cardinal a esté subitement transporté en la maison de la ville, et les greniers estant dessoubz préservez indemnez combien que le feu soit tombé à quatre ou cinq piedz pres du lieu de ladite munition. On a employé grande quantité de vin pour estaindre le feu, l'eau n'y a pas fally graces à Dieu, veu mesmes que pendant ledit ovaille (dommage), il n'a cessé de plouvir fort..... »

(2) Blavignac, Notes historiques, M. D. G., p. 109.



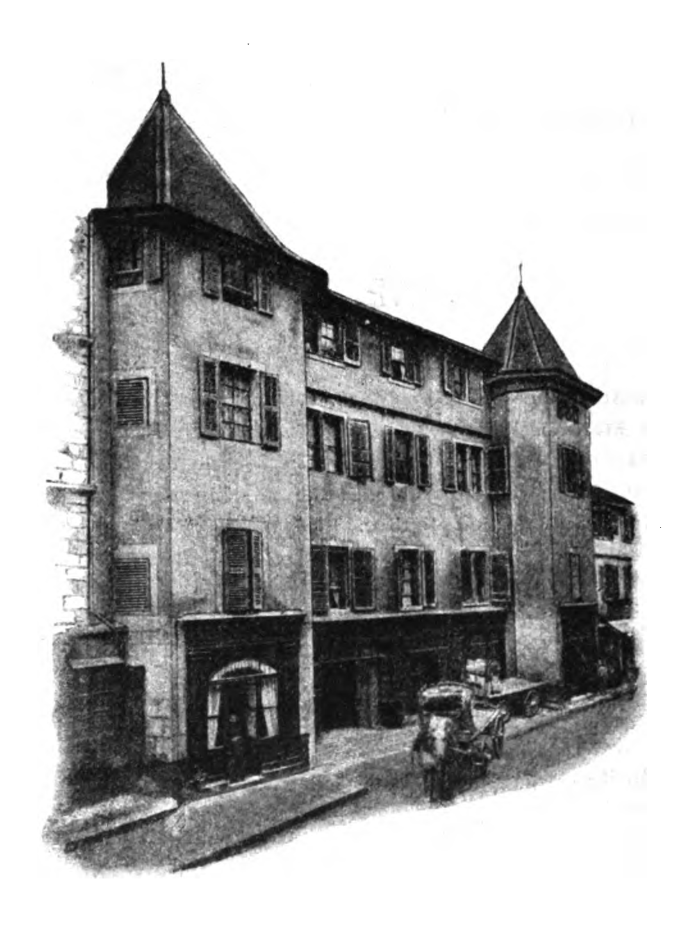
Corniche sculptée, X[e] siècle

# CHAPITRE V

**Emilie de Nassau, princesse de Portugal; son inhumation à Saint-Pierre. — Le roman de Maria Belgia. — Henri de Rohan, ses campagnes, son séjour à Genève, sa mort, ses funérailles. — Tancrède de Rohan et Marguerite de Béthune, duchesse douairière de Rohan. — Un nouveau saint dans la Cathédrale. — Superstition étouffée.**

Il ne faut point passer sous silence l'inhumation à Saint-Pierre, dans l'ancienne chapelle de Sainte-Croix, à droite du chœur, d'Emilie de Nassau, princesse de Portugal. C'était une fille de Guillaume le Taciturne et la propre sœur de Maurice de Nassau. A l'âge de 28 ans, s'étant éprise de dom Emmanuel, fils de l'ex-roi de Portugal dom Antonio, elle épousa secrètement et malgré son frère, le 7 novembre 1597, ce jeune prince qui, paraît-il, était aussi aimable que dénué de fortune et d'Etats. Cette union fut-elle heureuse? Il est permis d'en douter. Elle obligea la princesse à vivre en exil, loin des Pays-Bas, pendant tout le reste de sa vie. Trente-trois ans après, en 1626, nous voyons Emilie

de Nassau arriver à Genève sans son mari, avec ses six filles et l'un de ses fils, dom Guillaume; l'autre, dom Emmanuel, s'était fait religieux. Dom Guillaume honorait peu le nom qu'il portait. Il se



montra dès l'abord si débauché et si sympathique aux ennemis de Genève qu'il dut être éloigné de la ville. La princesse ne renonça pas pour cela à s'établir dans nos murs, où elle fut fort bien accueillie des autorités et des habitants. Elle logea d'abord en

haut de la rue de Coutance dans la maison Gallatin, celle qu'on appelle le Château-Royal, puis elle acheta (1) d'Anne Bithod, femme de Jean Sarasin, alors premier syndic, un hôtel situé entre la rue Verdaine et la rue du Vieux-Collège. Elle ne tarda pas à gagner l'estime de tous par son caractère et par sa piété, et l'amitié personnelle d'hommes tels que Jean Diodati, Théodore Tronchin, Benedict Turrettini et de plusieurs des principaux magistrats. Pour y passer la belle saison, elle fit aussi l'acquisition du château de Prangins.

Cette estimable dame, mourut après trois ans de séjour à Genève, le 16 mars 1629, à 9 heures du matin, âgée de 61 ans, en sa maison de la rue Verdaine, « de longue maladie comme fièvre hectique et comme d'hydropisie », lisons-nous dans l'acte de décès. On voit par son testament (2) conservé aux archives de notre ville qu'elle avait encore un tendre sentiment pour son mari absent. « Je laisse à mon cher mari, dit-elle, pour une souvenance, la bague avec ces deux diamants. » Elle y demande un enterrement honorable et recommande ses six filles au prince d'Orange, à Messieurs de Berne et à Messieurs de Genève.

Le Conseil se hâta d'informer Henri-Frédéric de Nassau, prince d'Orange, qui depuis quatre ans avait succédé à Maurice de Nassau dans le gouvernement des Pays-Bas, du décès de sa sœur morte « après avoir démontré jusqu'au dernier soupir des marques « et signes de vraie piété et de toutes vertus chrétiennes. » L'illustre

(1) Le 14 août 1626.
(2) Du 22 février 1629.

capitaine répondit aussitôt pour remercier le Conseil du favorable accueil que la princesse Emilie avait reçu à Genève jusqu'à l'heure de sa mort, et pour demander aux autorités de la cité huguenote de persévérer dans la même bienveillance à l'égard de ses nièces.

Le gouvernement accorda à la fille de Guillaume le Taciturne l'enterrement honorable qu'elle avait désiré, en l'inhumant dans la principale église de la ville. « Le magistrat en corps, dit Gautier, « avec les pasteurs et les professeurs, furent à son convoi funèbre. « La noblesse étrangère suivait après. Ensuite vint tout ce qu'il y « avait de gens de distinction dans la ville de l'un et l'autre sexe. « Le cercueil était couvert d'un drap de velours sur lequel on « voyait de chaque côté les armoiries de Portugal et de Nassau. »

Des conseillers furent donnés aux jeunes princesses en la personne des seigneurs Guaict et Du Puys syndics, Anjorran et Bitri conseillers, et spectables Jean Diodati, Théodore Tronchin et Benedict Turretin. Les cinq cadettes retournèrent bientôt en Hollande d'où elles témoignèrent à diverses reprises à la Seigneurie leur vive gratitude. Mais auparavant l'aînée, Maria Belgia, avait causé à ses protecteurs, l'année même de la mort de sa mère, de grands ennuis. Tandis qu'elle était au château de Prangins elle se laissa enlever (1) par un homme d'une condition fort inférieure à la sienne, un officier attaché à la maison du marquis de Baden-Durlach, le sieur Jean Dietrich Groll. La liaison des deux fugitifs fut bientôt légitimée par le mariage, mais de cette belle passion il ne resta plus tard que des

(1) Elle avait 29 ans.

récriminations et des regrets, et tout finit dix-huit ans après par une instance en divorce. Maria Belgia, fort malheureuse, abandonnée de son oncle le prince d'Orange qui avait résolu « de la laisser en l'état où elle s'était précipitée » et de ne la secourir en rien, arriva un beau jour à Genève avec son fils et ses quatre filles. Elle habita en la maison de noble et honoré seigneur Timothée Perrot à Cléberge (rue Kléberg) où elle mourut à l'âge de 47 ans, le 29 juillet 1647. Elle fut enterrée à côté de sa mère dans la cathédrale de Saint-Pierre. M. Th. Heyer, dont nous n'avons fait que résumer aussi fidèlement que possible les deux savants articles sur les princesses de Portugal [1], nous apprend que le fils de Maria Belgia, filleul de la Seigneurie de Berne ne laissa pas de postérité, mais que ses quatre filles épousèrent des hommes du pays de Vaud, en sorte que bien des familles vaudoises ont dans leurs veines du sang des anciens rois de Portugal et de l'illustre maison de Nassau-Orange. Le même auteur, après avoir mentionné l'inhumation de la princesse remarque « qu'aucune inscription ne « consacre le souvenir de ces événements étranges, dont le récit « même tout prosaïque, rappelle un mot de M. Guizot : — On veut « des romans. Que ne regarde-t-on de près à l'histoire ? »

* * *

Nous donnerons aussi quelque développement au récit des circonstances qui amenèrent dans la cathédrale de Saint-Pierre le

(1) Voir M. D. G. xv, pp. 165-181, et xvi, pp. 426-428.

corps de l'illustre chef des huguenots français, Henri de Rohan, cet homme qui, au dire de Saint-Simon « laissa la réputation d'un « grand capitaine et d'un grand homme de cabinet. »

Il convient d'abord de rappeler quelques faits historiques. Henri, duc de Rohan, naquit en Bretagne, en l'an 1579, d'une famille huguenote apparentée au roi Henri IV, et comme dit son épitaphe, alliée aux principales maisons souveraines de l'Europe. Il jouit de la faveur du roi son parent tant que celui-ci vécut, et épousa en 1603 Marguerite de Béthune-Sully, la fille du fameux duc de Sully.

Après l'assassinat de Henri IV, survenu en 1610, le parti qui devint dominant à la cour entreprit de violer les dispositions de l'édit de Nantes, cet édit qui, accordant aux réformés, avec le libre exercice de leur culte, certaines garanties militaires, avait donné au royaume douze années de tranquillité. L'ère des troubles religieux recommença donc pour la France. Henri de Rohan devint bientôt le chef incontesté des réformés et conduisit, contre ceux qui voulaient étouffer le protestantisme, trois guerres successives rendues nécessaires par la mauvaise foi du parti adverse, en 1622, en 1626 et en 1629. Durant cette époque troublée, sa mère Catherine de Parthenay, et sa femme, se montrèrent aussi héroïques que lui. Il y déploya des talents de premier ordre et fit preuve d'un caractère antique, d'une foi solide, d'un désintéressement personnel absolu et d'une inflexible fermeté. En définitive, il ne pouvait autrement que d'avoir le dessous, mais, malgré des revers inévitables, il imposa aux vainqueurs des conditions en somme favorables au

protestantisme, et si les réformés durent renoncer à leurs places fortes, ils purent maintenir néanmoins, sous le rapport religieux, les dispositions essentielles de l'édit de Nantes. Comme César, Henri de Rohan a raconté ses campagnes, et l'on voit par ses livres qu'il était aussi habile à manier la plume que l'épée, et qu'il fut aussi bon politique qu'excellent général [1].

Une fois la paix conclue, l'adversaire si redouté de la cour ne pouvait compter d'y être bien reçu. Aussi se retira-t-il, avec l'agrément du roi, à Venise, où il devint pour un temps généralissime des armées de la république ; il fut aussi chargé de certaines négociations pour le compte de la France, et envoyé dans les Grisons pour disputer la Valteline aux Espagnols. Mais on était aussi jaloux de ses succès que prêt à lui reprocher les moindres échecs, et au milieu de cette campagne qu'il dirigeait avec sa supériorité ordinaire, il fut relevé de ses fonctions et invité à se rendre auprès du roi. Flairant un piége de ses ennemis, il se garda d'obéir à cette injonction, et résolut de chercher un asile à Genève. Il y arriva le 10 mai 1637 et fut reçu avec les plus grands honneurs. Le duc logea dans la maison de Renée Burlamachi, veuve de Théodore Agrippa d'Aubigné. Pendant son séjour de huit mois seulement, il rendit de réels services à la république, lui donnant de précieux renseignements diplomatiques et de bons conseils quant

(1) *Mémoires sur les choses advenues en France depuis la mort de Henry le Grand jusques à la paix faite avec les réformés, au mois de juin 1629.* — *Discours politiques sur les affaires d'Etat.* — *Mémoires et lettres de Henry de Rohan sur la guerre de la Valteline.* — *Le traité de l'intérêt des princes et estats de la chrétienté.*

aux fortifications et à la défense de la ville. Ce fut lui qui établit à Plainpalais un jeu du mail et qui planta les beaux arbres qui ombragent aujourd'hui le chemin portant ce nom.

Cependant la France voyait de mauvais œil que Rohan fût venu habiter Genève, si près de la frontière. Le Conseil ne fut pas avisé du mécontentement de la cour, mais le duc reçut du roi, à deux reprises, l'ordre d'avoir à quitter immédiatement la ville pour rentrer dans son pays. Ne voulant pas créer des embarras au petit peuple qui l'avait accueilli et à qui il était cordialement attaché, Henri de Rohan se décida à partir, non pour la France, mais pour rejoindre, car on était encore en plein dans la guerre de trente ans, l'armée du duc Bernard de Saxe-Weimar qui opérait en Brisgau contre les impériaux et était allié de la France. Il y eut, entre le duc et les autorités de Genève, des adieux solennels, empreints de la plus grande cordialité. Plusieurs conseillers l'accompagnèrent par eau jusqu'à Coppet, pour éviter les embûches qui lui étaient tendues dans les environs immédiats de la ville. C'était le 13 janvier 1638. Six semaines plus tard, le 28 février, le duc prenait une part glorieuse à la victoire de Rheinfelden, où il fut grièvement blessé. La nouvelle de cet événement parvint à Genève et y causa une vive émotion dont le Petit Conseil se fit l'organe en écrivant à l'illustre guerrier une lettre pour le féliciter de ses hauts faits et pour lui offrir des vœux à l'occasion de ses blessures. Rohan répondit par le billet suivant, daté de Laufenbourg, le 15 mars 1638 :

« Magnifiques Seigneurs,

« Je m'estime bien heureux de m'estre rencontré en un lieu où « les armes du Roy mon Seigneur ont acquis tant de gloire. Et « bien que je m'y sois trouvé sans commandement, je n'en estime « pas l'occasion moins honorable ; lorsqu'on ne peut estre au « gouvernail il faut servir aux cordages, et il n'importe quelle « qualité on soustienne quand c'est pour une bonne cause. Quant « à mes blessures elles sont peu de chose, et l'apareil que vous y « aportez est plus grand que la playe. Néantmoins l'office de « condoléance que vous avez voulu passer avec moi à l'occasion « d'icelles est une marque de la bonne volonté que vous avez pour « moy. Je vous prie de me la conserver et vous asseure qu'elle est « rencontrée d'un ressentiment qui lui est entièrement proportionné. « Il n'est pas besoin que je vous réytère ce dont je vous ai asseuré « de vive voix à mon départ de votre ville, car je scai que vous « faites fondement sur mes paroles, aussy viennent-elles du cœur. « Nostre Seigneur vous comble de tant de prospérité et bonheur « que je ne me trouve jamais obligé de vous en faire paroistre les « effects, ce que je ferois avec autant d'affection que je suis « Magnifiques Seigneurs

« Votre très affectionné et obligé serviteur

« HENRY DE ROHAN. »

Le duc ne croyait donc pas que ses blessures fussent graves, non plus que ses amis. Mais il fut victime de l'inhabileté des chirurgiens de l'époque. Moins d'un mois après avoir écrit cette

lettre, le 13 avril 1638, il mourait en effet à l'abbaye de Königsfelden, en Argovie, des suites de l'extraction d'une balle qu'il avait dans le pied.

Dix jours plus tard arrivait à Genève, envoyé par la noble veuve de Rohan, l'un des gentilshommes de l'entourage intime du défunt, M. de Prioleau. Ce Prioleau avait épousé une Genevoise, Elisabeth Micheli, fille de Marc. Il avait donc beaucoup de relations dans la ville. Il était chargé de demander au Conseil de vouloir bien recevoir en dépôt le corps de feu son excellence M. le duc de Rohan. Le Conseil s'empressa d'accéder au désir qui lui était ainsi exprimé et se mit aussitôt à régler les détails de la réception grandiose qu'il convenait de faire aux restes de l'illustre ami des Genevois.

Parti de Königsfelden, le corps du duc, entouré d'une nombreuse suite, reçut les plus grands honneurs à travers les Etats de Messieurs de Berne; et le jeudi 27 mai 1638 il se trouva aux confins de l'Etat de Genève. Quarante notables genevois, à cheval, étaient allés jusqu'à la frontière, à la rencontre du convoi qu'ils accompagnèrent jusqu'à la porte de Cornavin. Le corps fut déposé dans la maison Gallatin, tandis que se formait le cortège funèbre, l'un des plus grandioses qui ait jamais traversé les rues de Genève.

D'abord venaient cinq compagnies de gens de guerre, les armes renversées, drapeaux traînants; puis les officiers du duc, vêtus de deuil, et ses serviteurs marchant deux à deux, tête nue. Ensuite quatre chevaux caparaçonnés de drap noir, et les deux

coursiers favoris du duc, couverts de velours noir. Sept gentilshommes attachés à la maison du défunt portaient chacun des objets qui lui avaient appartenu : ses éperons, ses gantelets, sa cotte d'armes, son guidon, son épée, son heaume, enfin — c'était à Prioleau qu'on avait confié ce fardeau d'honneur — son manteau d'hermine, avec le chapeau et la couronne ducale. Après cela le cercueil, porté par huit capitaines. Les pans du drap funéraire étaient tenus par les quatre anciens syndics. A la suite venaient les quatre syndics en charge, le Conseil des vingt-cinq, le corps de la justice, la vénérable Compagnie, la noblesse, les notables. Tous, dit un document contemporain de l'événement, « marchaient par la ville les distances exactement observées, silence profond, toutes les rues bordées d'une foule de peuple qui fondait en larmes ». A la cour de Saint-Pierre les compagnies se mirent en bataille, et tandis que le reste du cortège disparaissait dans la cathédrale toute tapissée de drap noir, elles tiraient trois salves en l'honneur du vaillant général huguenot. Au retour on observa le même ordre pour se rendre à l'Hôtel de ville et pour y défiler entre les huit syndics, qui s'étaient placés à gauche devant la porte, et les gens de la maison du duc, qui s'étaient rangés en face de l'autre côté de la rue.

Il n'y avait eu dans la cathédrale, malgré le désir exprimé au nom de la famille par le sieur de Prioleau, aucun service religieux, — ce n'était pas dans les usages du temps, — mais le lendemain, à neuf heures du matin, dans l'auditoire de théologie, en présence des étudiants, des magistrats et de beaucoup d'autres auditeurs, spectable Théodore Tronchin prononça un discours latin où il

rappela la vie et les vertus de Henri de Rohan. Cette harangue, traduite en français et imprimée par Jean de Tournes, fut publiée la même année sous ce titre: *Harangue funèbre faite à l'honneur de Très haut et Très illustre Prince Henry duc de Rohan.*

Vingt-deux jours après avoir déposé le corps embaumé du duc dans la chapelle qui dès lors devait porter son nom, on l'inhuma le 18 juin 1638 dans une fosse ou cavette, comme on disait alors, pratiquée dans le sol de la dite chapelle. Ce fut quatre ans plus tard, en 1642, que la veuve et la fille de Rohan lui érigèrent le monument que nous connaissons. Plus tard, en 1650, on plaça à ses côtés son fils Tancrède de Rohan, mort à dix-huit ans dans les guerres de la Fronde, jeune homme à la destinée romanesque et tragique, dont on ne soupçonnait pas l'existence avant la mort du duc, et dont l'identité a toujours été niée par sa sœur Marguerite, héritière du nom et de la fortune de son père. Cette Marguerite, peu digne d'être la fille des héroïques huguenots Henri de Rohan et Marguerite de Béthune-Sully, abjura le protestantisme et épousa un homme de condition inférieure à la sienne, Chabot, qui était un peu son parent, et auquel elle obtint de pouvoir transmettre son noble nom en le faisant appeler duc de Rohan-Chabot. Elle poursuivit jusque dans son tombeau le pauvre Tancrède contre lequel elle avait jadis obtenu un arrêt du Parlement de Paris, et, s'aidant de l'influence du roi et de celle du prince de Condé, elle obligea en quelque sorte le Conseil de la République à effacer, après dix années, l'épitaphe suivante qu'on avait gravée auprès de celle de l'illustre duc:

« Cy-gît Tancrède duc de Rohan, fils de Henri, véritable « héritier de la vertu et du grand nom de son père; qui fut percé « d'un plomb mortel en combattant avec courage près de Paris « assiégé, l'an 1649, à l'entrée de sa XIX[e] année, par un malheur « plus grand pour sa famille que pour lui. Le ciel ne fit que le « montrer à la terre. Marguerite de Béthune, duchesse de Rohan, « veuve désolée, mère inconsolable, a fait élever ce monument, « témoignage d'un deuil qui n'aura pas de fin, non comme soula- « gement à sa douleur, mais comme une dette envers la mémoire « de ce fils infortuné. »

TANCREDUS
*Rohanij Ducis Henrici Filius*
*Hic situs est*
*Qui, paternae virtutis et tanti nominis*
*Verus heres, dum prope Lutetiam obsessam*
*Anno* CIↃIↃCXLIX, *aetatis suae ineunte*
*Decimo nono, fortiter dimicat, plumbo lethali*
*Transverberatus, Gentis suae fato potiusquam*
*Suo cecidit, ostensus terris tantum.*
*Margareta Bethunia Rohanij Ducissa,*
*Vidua dolorosa, mater inconsolabilis,*
*Posuit aeternum aeterni luctus sui monumentum,*
*Solatia luctus*
*Exigua ingentis, misero sed debita nato,*
*Anno* CIↃIↃCLIV.

Marguerite de Béthune, duchesse douairière de Rohan, fut elle-même placée après sa mort, le 3 janvier 1661, à côté de l'époux dont elle avait partagé les peines et la gloire, et auprès du

fils qu'elle avait défendu contre ses ennemis, avec autant d'énergie que de persévérante tendresse (1).

* * *

Un fait assez singulier s'était produit en 1659 à propos de ce mausolée qui, dans l'esprit de plusieurs, n'était pas sans offrir certains inconvénients. Les registres du Conseil nous apprennent qu'un beau jour « Spectables Delabadie, Sartoris recteur, Mestrezat et les « sieurs Offrédi et Rilliet comparurent devant le Conseil de la part « de la Vénérable Compagnie, du Vénérable Conseil et du Corps « académique » pour faire diverses représentations : la première, la seule qui nous intéresse ici « concernant le tombeau du duc de « Rohan qui est en une chapelle du temple de Saint-Pierre avec la « statue du dit Seigneur Duc, laquelle étant exposée à la vue d'un « chacun au travers d'un treillis peut causer de l'idolâtrie, ce qui a « déjà paru, deux pasteurs et un ancien ayant vu des étrangers, « hommes et femmes, à genoux au-devant de la dite statue à « laquelle ils adressoient leurs prières, et que dans le voisinage on « dit qu'on a trouvé au temple le corps d'un saint, lequel a été posé « dans la dite chapelle pour y être adoré. Que pour empêcher

(1) Nous avons largement profité dans tout ce qui précède des deux articles renfermant une foule de documents officiels, publiés par A. C. (Auguste Cramer) dans la Bibliothèque universelle de Genève, 1844, cahiers de juillet et d'août, sous ce titre : *Fragment historique sur le Duc Henri de Rohan, sur son séjour à Genève et sa sépulture*. Voir aussi dans les manuscrits de la Bibliothèque publique, H G 140 b, tome II, pp. 257-265.

« l'idolâtrie, il ne suffit pas de couvrir la dite statue d'un drap ou « de mettre un rideau devant le treillis, qu'au contraire cela « l'échauffe et l'anime. Que de plus les saints qu'on voit représentés « aux sièges et vitres du dit temple, sont un reste de papisme et « causent de l'idolâtrie. »

On avait l'œil ouvert à tout ce qui pouvait occasionner ou faire soupçonner des pratiques idolâtres. Quelques années auparavant, en 1642, la Vénérable Compagnie avait fait des représentations analogues, demandant de faire effacer des images, restes d'anciennes peintures murales que le temps avait fait ressortir sous la couche de détrempe dont on les avait jadis recouvertes. On se plaignait surtout d'une image de la Vierge qu'on voyait distinctement sur la voûte, et qu'il fallait absolument enlever, « attendu, dit le registre, « que les capucins et autres papistes y sont venus faire des actes « de superstition. » Le Conseil ordonna de faire reblanchir toute l'église, ce qui fut fait en 1643.

*
* *

Un événement qui intéresse directement l'histoire de notre cathédrale fut, au commencement du XVIII^e^ siècle, l'abandon et la démolition du cloître de Saint-Pierre. C'étaient de grands bâtiments adossés à la façade septentrionale du temple. Ils n'avaient rien d'artistique et présentaient une architecture fort simple. Ils occupaient tout l'espace compris entre Saint-Pierre et le Casino actuel. Là les

chanoines avaient vécu jadis sous une règle commune. On y trouvait une grande salle pour leurs séances, un portique pour leurs promenades, une chapelle sous le vocable de saint Théodule pour leurs dévotions et des appartements qui leur étaient destinés, sans oublier un cimetière. Avec le temps la règle qui les astreignait à une vie commune se relâcha entièrement, et les chanoines cherchèrent en dehors du cloître des appartements plus vastes et plus commodes que ceux qui leur y étaient primitivement assignés. Ils se bâtirent des maisons dans la rue qui a longtemps porté leur nom et qui s'appelle maintenant la rue Calvin.

Le cloître demeura leur quartier général. C'est là qu'ils tenaient leurs séances; c'est là que l'official rendait ses jugements; c'est là que, durant la période épiscopale, les bourgeois de Genève se réunirent périodiquement en Conseil général, pour fixer le prix du vin, nommer leurs magistrats et discuter les affaires de la république; c'est là aussi que le Conseil eut ses assemblées jusqu'en 1456, époque de la construction de la Maison de ville.

Des événements importants de l'histoire de notre petit pays eurent lieu dans le cloître.

En 1420, le 29 février, le peuple de Genève y refusa avec indignation les offres du duc de Savoie Amédée VIII qui voulait acheter à l'évêque Jean de Pierre Scize la souveraineté de la ville.

C'est dans la salle du cloître que, le 25 février 1526, malgré l'opposition de l'évêque Pierre de la Baume, les bourgeois de Genève ratifièrent, à l'unanimité moins six voix, le traité de combourgeoisie avec Berne et Fribourg, apporté par Bezançon Hugues.

Quinze jours plus tard, le 11 mars, les serments de combourgeoisie y furent échangés, en présence de huit députés des villes alliées, et le peuple manifesta ses sentiments en allumant un feu de joie sur la place du Molard.

C'est dans le même lieu que, dix ans après, le 21 mai 1536, les Genevois acceptèrent solennellement la réformation évangélique. Le secrétaire, Claude Savoie, lut la formule suivante : « Jurez-vous de vivre selon l'Evangile et la Parole de Dieu ? » Toutes les mains se levèrent.

C'est là aussi que furent inhumés l'illustre Théodore de Bèze, en 1603 ; et depuis lors, durant le XVII[e] siècle, les syndics, les membres du Petit Conseil et les ministres.

Après la réformation les bâtiments du cloître servirent à divers usages civils, et la salle de réunion des chanoines fut consacrée aux séances du Consistoire et de la Compagnie des Pasteurs. Cela dura jusqu'en 1711. Le cloître était dans un tel état de vétusté qu'il menaçait ruine et qu'on dut l'évacuer, crainte d'accident. On ouvrit pour le clergé une des salles de l'Hôpital jusqu'en 1716 où le Conseil fit construire sur la place de la Taconnerie, près de la chapelle des Macchabées, un petit édifice qui a été récemment démoli. Les corps ecclésiastiques y tinrent leurs séances jusqu'à l'ouverture de la belle salle qui leur a été aménagée dans la partie supérieure du temple de l'Auditoire.

Quant au cloître, dégradé, caduc, inutile, il fut vendu en 1721 à Gédéon Mallet qui l'abattit et fit construire à sa place une belle maison d'après les plans de l'architecte Blondel. Un autre

bâtiment s'éleva par derrière, près de la tour du nord, couvrant le reste du terrain appartenant à l'ancien cloître. Ce sont les maisons de Stoutz et de Fernex (Rochette).

Plusieurs pierres tombales qui se trouvaient au cloître furent alors transportées dans l'intérieur de Saint-Pierre, entre autres celle du baron de Kaunitz et celle du célèbre Théodore Agrippa d'Aubigné.

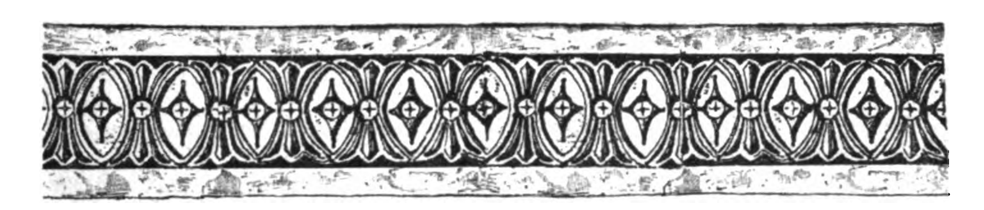


# SAINT-PIERRE, ANCIENNE CATHÉDRALE DE GENÈVE




MONUMENT TH. AGRIPPA D'AUBIGNÉ

1630



Frise style néo-grec. IIIe église de Saint-Pierre

# CHAPITRE VI

**Réparations faites à Saint-Pierre au XVIIIe siècle. — Le portique gréco-romain. — Le carillon. — Le cadran solaire. — L'époque révolutionnaire du XIXe siècle. — Temps plus récents. — Vues d'avenir.**

Le XVIIIe siècle vit encore les réparations qui furent faites à la cathédrale, auparavant presque aussi dégradée que son cloître. Arrêtons-nous à donner quelques détails sur ce travail considérable qui, en somme, honore nos devanciers.

Depuis longtemps on avait signalé que le grand édifice se détériorait peu à peu.

Nous voyons dans les registres du Conseil qu'en 1584 le syndic Canal rapporte « qu'il a fait visiter du côté du vent la muraille de la tour septentrionale de Saint-Pierre par des maçons et charpentiers ». Il résulte de cette expertise « que cette muraille s'est ouverte de trois ou quatre doigts et que les poutres se sont séparées des sablières ». En 1643, on s'aperçoit que la façade penche et que les voussoirs

de la deuxième voûte se détachent. Il résulte enfin d'un rapport fait au Conseil, le 28 mars 1670, par le sieur Yvoy, que la voûte de l'église a abandonné la muraille du côté nord, que trois colonnes penchent du même côté, que le grand mur fait une bosse en dehors, que la tour de molasse menace de s'écrouler du côté de l'église, enfin « il est à craindre que ce grand bâtiment, à la longue, amène une grande ruine (1) ».

Sans doute le Conseil fit faire à chaque fois les réparations qui semblèrent indispensables, mais ce furent des mesures provisoires bien insuffisantes pour arrêter les ravages du temps. Ceux-ci devinrent si considérables que l'on en vint à craindre que l'édifice ne s'écroulât, au moins dans quelques-unes de ses parties, et, pour éviter un affreux accident, on le ferma au culte et à toute autre assemblée à partir du 2 février 1749 (2). Déjà auparavant une commission de neuf membres (3) avait été nommée avec charge de faire une description exacte de l'édifice, de chercher quelle était l'étendue du mal et de présenter des plans de réparation. Les commissaires s'acquittèrent de leur mandat de la façon la plus distinguée. Leur premier soin consista à faire appuyer, contrebander et cintrer les voûtes et arcades dans tous les endroits où cela parut

(1) Le rapport du sieur Yvoy se trouve aux Archives.

(2) « Sur ce qu'on a proposé de fermer la grande porte du temple de Saint-Pierre, M. le Premier a fait reprendre la délibération de fermer en entier le temple de peur qu'il n'arrive quelque accident pendant qu'on serait au sermon, et l'avis a été de fermer dès demain l'église de Saint-Pierre et de faire faire le service à l'Auditoire. » Reg. du Conseil, 1er février 1749.

(3) Lullin de Châteauvieux, premier syndic; Favre, ancien syndic; Calandrini, trésorier général; François Tronchin, conseiller; Buisson, procureur général; Desconfins; Gabriel Cramer, professeur; Lullin, contrôleur; Jalabert, professeur phil.

nécessaire [1], et ainsi provisoirement assurés contre toute chute immédiate, ils se mirent résolument à l'étude. Il convient de citer parmi eux Lullin de Châteauvieux, premier syndic, le conseiller Calandrini et le professeur Gabriel Cramer qui consacrèrent à l'œuvre de restauration de la cathédrale beaucoup de temps et de talent. Le 15 septembre 1749 Calandrini lut au Conseil son rapport historique et descriptif du temple de Saint-Pierre, et Gabriel Cramer le rapport qu'il avait rédigé, au nom de la commission, « sur ce qu'il y aurait à faire pour le réparer de manière qu'il fût solide et fît honneur à notre ville [2] ». Plusieurs projets étaient en compétition et furent exposés dans cette mémorable séance. L'un consistait à laisser subsister le temple sans y rien changer, en soutenant par des barres, des clefs et des contreforts les parties caduques, mais « l'étendue « de l'ébranlement des voûtes, l'extrême surplombement de quelques « parties des murs et le défaut de liaison des matériaux en divers « endroits, ne permettaient pas de se flatter qu'on pût consolider « l'édifice par de tels moyens ». Il y avait lieu de craindre que ce qui était caduc n'entraînât ce qui pouvait encore se soutenir.

Un second projet assez baroque et qui, pas plus que le premier, n'avait l'assentiment du rapporteur, consistait à démolir les voûtes

(1) Registre du Conseil du 31 janvier 1749. — Les échafaudages qu'ils firent établir parurent si satisfaisants pour la sécurité publique, que par décision du 12 mai, confirmée le 17 juin 1749, les promotions purent avoir lieu cette année-là dans le temple de Saint-Pierre, « n'y aiant aucun risque, les endroits défectueux étant bien appuiés et restant assez de place ». Un conseil général y fut encore tenu le 7 août 1749.

(2) *Abrégé des mémoires présentés au Magnifique Conseil, touchant le Temple de Saint-Pierre.* Archives (manuscrit), Bibliothèque publique, M G H 143 ac. Voir aussi le mémoire complet, M J, 17 (manuscrit).

qu'on ne pouvait plus conserver, à les rétablir en bois et à les peindre en couleur de maçonnerie pour assortir au reste. Par là on aurait eu quelque chose de fort laid, qui n'eût en rien remédié au surplombement des murs encore plus malades que les voûtes, sans compter le danger d'incendie, les réparations continuelles à prévoir, l'empirement de l'acoustique et le manque d'équilibre entre les lourdes voûtes de pierres et celles de bois appelées à s'étayer réciproquement.

Un autre projet, auquel le Conseil aurait bien fait de se tenir, prévoyait la démolition de tout ce qui était trop caduc pour être conservé, à savoir : la façade, les trois basses voûtes du côté du nord, les trois premières voûtes de la nef et plusieurs portions importantes des murailles ; et le rétablissement de toutes ces parties précisément telles qu'elles étaient, sans y rien changer, sauf l'adjonction de contreforts et arcs-boutants extérieurs pour en assurer la solidité.

Le danger de la façade était si grand qu'il fallait absolument la démolir. Cette nécessité donna lieu au projet qui fut adopté et qui ne différait du précédent qu'en ceci : « C'est, dit le rapporteur, « qu'au lieu de rétablir la façade gothique et lugubre comme « elle est, enlaidie encore par les deux éperons dont il sera « nécessaire de la charger, on propose d'élever, à la même place, « une façade de goût, mais simple et modeste, comme il convient « à notre religion et à notre situation. Pour fixer les idées, nous « avons supposé qu'on choisît une façade dont le milieu serait « avant-corps dans toute la largeur de la nef et présenterait deux

« ordres posés l'un sur l'autre, l'inférieur dorique et le supérieur « ionique, couronnés par un fronton triangulaire, et dont les « côtés retirés en arrière seraient terminés de part et d'autre « par des pilastres doriques comptés deux à deux. Cette ordon- « nance est empruntée à la belle façade de Saint-Gervais à « Paris, qui passe pour un chef-d'œuvre. Il est vrai que, pour « l'adapter à nos dimensions, nous avons été contraints d'en « retrancher plusieurs parties, d'en réduire les trois ordres à « deux seulement et d'y faire les changements nécessaires pour « y introduire cette modestie qu'exige la simplicité de notre « religion. »

C'est alors que notre cathédrale se trouva une fois de plus en péril, étant à la merci d'une décision qui eût pu la mutiler d'une façon irrémédiable, lui enlever ses proportions harmoniques et sa beauté. Un portail d'architecture grecque ou romaine étant admis, puisqu'on devait démolir trois voûtes de la nef, convenait-il bien de les rétablir? ne pouvait-on pas en retrancher une, deux, même toutes les trois? Telle est la question qui s'agita. Il ne manquait pas de raisons pour appuyer cette suppression: — raisons d'économie et raisons d'ordre pratique, — forme plus appropriée au culte protestant, acoustique meilleure, édifice moins froid en hiver. Il est heureux que nos prédécesseurs se soient en fin de compte décidés à ne diminuer que de fort peu la longueur totale de la nef, et qu'ils aient respecté, au point où ils l'ont fait, l'intérieur du temple. Et c'est ici que l'on voit d'une manière frappante combien les hommes, d'un siècle à l'autre, jugent différemment des mêmes choses. Quel

est celui qui, de notre temps, oserait parler comme fit l'honorable Gabriel Cramer qui, le 15 septembre 1749, au nom d'une commission composée d'hommes d'un très grand mérite, disait textuellement ceci : « La raison tirée de l'habitude qui nous rend « respectable la forme de notre cathédrale, n'est pas d'un grand « poids. Il est difficile à celui qui est accoutumé à de belles choses « de goûter celles qui le sont moins, mais on porte aisément son « goût du laid au médiocre et du médiocre au beau. Dans six « mois personne ne regrettera la longueur inutile et dispropor- « tionnée de notre temple. Nous disons disproportionnée car il ne « faut pas croire que les Goths aient connu des règles. Tous les « ouvrages de ces temps-là, style, éloquence, poésie, peinture, « sculpture, architecture, tout annonce un manque de goût, un « défaut de proportion, une ignorance ou un mépris des règles. « L'art consistait à faire des bâtiments vastes, massifs et hardis. « Qu'on voie les plus beaux édifices de ces malheureux siècles. « On sera surpris des sommes qu'ils ont dû coûter. On admirera ce « prodigieux amas de matériaux. On y trouvera peut-être quelques « découpures singulières, quelques traits hardis qui effrayent le « spectateur au lieu de lui inspirer de la confiance, comme le « veulent les principes de la bonne architecture. Mais on n'y « trouvera ni règles fixes, ni proportions dictées par la belle « nature. Avait-on un terrain de beaucoup de longueur? On faisait « une église fort longue. Avait-on de la largeur? On faisait un « double rang de basses-voûtes. La hauteur surtout était d'un « grand mérite et un architecte goth croyait avoir fait un

« chef-d'œuvre quand, sur une largeur médiocre, il avait élevé « une voûte de cent pieds de haut. »

Voilà certes un étrange morceau sur l'art gothique. La cathédrale échappa alors presque merveilleusement au plus grand danger qu'elle eût jamais couru et qui provenait de ses meilleurs amis.

Dans l'hypothèse du retranchement d'une ou de plusieurs voûtes, la commission en vint à proposer, non plus une façade dans le genre de celle de Saint-Gervais à Paris, mais un péristyle ou porche dans le goût de la « Rotonde à Rome, qui est un des plus majestueux restes de l'antiquité ».

On décida, fort sagement, ce que les commissaires avaient fait déjà d'ailleurs pour s'éclairer dans leurs travaux préliminaires [1], de rechercher l'avis d'architectes célèbres de l'étranger, et même d'en appeler un à Genève, s'il était possible. Le 18 novembre 1749, vocation fut adressée au sieur Chouflot, architecte lyonnais qu'on disait très habile, mais Chouflot déclina fort poliment l'honneur qu'on lui faisait parce qu'il venait d'être nommé pour faire le voyage d'Italie, auquel il ne voulait naturellement pas renoncer [2]. Un résumé des rapports de Calandrini et de Cramer fut alors imprimé et envoyé à la plupart des hommes qui, en Europe, passaient pour être des autorités en fait d'architecture, avec prière de vouloir bien donner leur avis sur la restauration projetée. Ce

(1) Registre du Conseil du 16 septembre 1749.
(2) Séance du Conseil du 13 décembre 1749.

moyen ne réussit pas. Une seule réponse arriva, d'un sieur de Bigny qui ne disait autre chose sinon « qu'il faudrait voir le lieu pour pouvoir donner un bon conseil (1) ». Le premier syndic Lullin de Châteauvieux et Calandrini se mirent alors au travail en prenant les conseils de l'architecte genevois Billon. Ils présentèrent, le 16 février 1751, un plan qui fut généralement approuvé mais qui parut n'avoir pas assez de décoration, et juste un mois plus tard, le 16 mars, un projet dont « ils se flattent que le bon « goût, la solidité et la décoration majestueuse, quoique simple, « peut aller au but que l'on se propose ».

Il s'agissait d'appuyer le temple du côté du nord par de puissants contreforts et arcs-boutants, de supprimer la plus grande partie de la première voûte, de démolir la deuxième voûte et de la rétablir, puis de se borner à cintrer de fer la troisième. Plusieurs portions de muraille devaient aussi être abattues et relevées, sans parler de la réfection du toit et d'améliorations intérieures. Quant à la façade, on l'établissait devant les piliers postérieurs de la première voûte, à environ 20 pieds en arrière de l'ancienne façade. Au devant était prévu un vestibule de 24 pieds de profondeur, ayant pour frontispice une ligne de six colonnes d'ordre corinthien, avec un pilastre à chaque extrémité ; au milieu, au-dessus de la porte, une ou trois fenêtres, et, comme couronnement, une balustrade au centre de laquelle s'éléverait un clocheton avec l'horloge (2).

(1) Séance du 13 décembre 1750.

(2) Voir les registres du Conseil des 16, 18 et 30 mars et du 3 avril 1751.

On en était là lorsque, au printemps de 1752, passa à Genève le comte Alfiéri, fameux architecte. On profita de sa présence pour lui soumettre les plans de restauration auxquels il fit, après une sérieuse étude, certains amendements qui furent adoptés : au lieu de six colonnes, quatre colonnes de plus grande dimension; point de clocheton, mais un fronton triangulaire; et, par-dessus, un dôme.

Voilà, si l'on ajoute encore quelques modifications aux travaux de la face septentrionale, à quoi se borna le rôle d'Alfiéri dans la restauration de Saint-Pierre. L'honneur, s'il y a lieu, ou la responsabilité reviennent autant à Lullin de Châteauvieux et à Calandrini qu'à cet illustre Italien qui, néanmoins, rendit alors un vrai service et améliora indubitablement le projet en cours d'exécution. Le Conseil se montra reconnaissant, et, comme Alfiéri ne voulait pas accepter d'honoraires, il lui offrit une médaille et un diamant de 6,000 florins, sans préjudice d'une gratification honnête à ses dessinateurs.

* * *

Avec quelles ressources exécuter ce grand travail? Dès le début, le Conseil s'était sérieusement préoccupé de la question. Il comptait sur le produit des places du temple de l'Auditoire où l'on faisait les services religieux pendant que la cathédrale était fermée, et sur la taxe que l'on imposerait à ceux qui loueraient des bancs dans le temple restauré. Mais ce ne pouvait faire qu'une petite partie de

la dépense devisée à 40,000 écus ou 120,000 livres argent courant. Le 23 février 1751, on résolut d'avoir recours à un impôt spécial sur les cartes à jouer et sur la viande ; puis on ouvrit une souscription publique qui fut solennellement et chaudement recommandée dans tous les sermons du 19 août de la même année [1]. Le public se montra si empressé que, trois mois plus tard, 116,000 livres étaient déjà assurées. Même des Genevois établis à l'étranger tinrent à envoyer leur offrande [2]. Il ne fut plus question d'établir des impôts spéciaux : on était certain d'avoir en mains tout ce qu'il fallait. Le Conseil fut heureux de ce grand succès. Aussi, le lundi 12 novembre, le premier syndic manda-t-il le modérateur de la Vénérable Compagnie pour lui faire part de la chose et lui annoncer, dit le registre, « que le Magnifique Conseil « avait jugé à propos d'en informer la Compagnie et qu'il estimait « qu'il serait convenable que MM. les pasteurs qui prêcheront « le jour de l'Escalade témoignassent au public la satisfaction qu'a « eue le gouvernement de la piété et du zèle avec lequel il a « concouru à cette bonne œuvre [3] ».

Il n'est pas inutile de relever ce fait, que les grands travaux alors exécutés à la cathédrale ne coûtèrent pas un sou à l'Etat, et qu'ils purent être menés à bien uniquement par des dons volontaires.

(1) Registre de la Compagnie des Pasteurs du 13 août 1751.
(2) Voir le sermon prêché à Saint-Pierre, le 5 décembre 1756, par Ami de la Rive, p. 9.
(3) Registre de la Compagnie des Pasteurs du 16 novembre 1751.

Les travaux, une fois commencés, furent conduits avec beaucoup de diligence. Le marbre des colonnes et des pilastres fut tiré des carrières d'Aigle et amené par eau à Genève (1). On ne put qu'à grand'peine se procurer les énormes pièces de noyer qui étaient nécessaires. Enfin, on les trouva dans les environs de Vevey (2). La grande porte fut faite par un nommé De la Grange et on s'accorda à la regarder comme un chef-d'œuvre. Ce fut cet artiste qui eut l'idée, au dire de Senebier, « de couvrir les voûtes « de plâtre comme un plafond, et de faire ressortir la molasse des « arcs des voûtes en lui rendant par le frottement avec la molasse « sa couleur naturelle, ce qui est bien plus élégant et plus noble « que la peinture grise de toute la voûte avec des bandes blanches « sur les jointures des pierres de taille qu'on avait résolue (3) ».

Un seul accident vint attrister l'œuvre de la réfection de Saint-Pierre. Le commissaire Desconfins, s'étant avancé dans un endroit dangereux, tomba de fort haut et se tua net. « Il emporta, dit le savant bibliothécaire de Genève, les regrets de ceux qui meurent en servant la patrie (4). »

Tout compte fait, le Conseil reconnut qu'il allait se trouver dans l'embarras, ayant reçu passablement plus d'argent qu'il ne lui en fallait. Que faire de cet excédent? On proposa d'acheter pour la cathédrale un orgue qui avait été offert déjà à la seigneurie en 1753. Cet instrument, à trois corps et trente-six jeux, appartenait

(1) Picot.
(2) Registre du Conseil du 11 janvier 1755.
(3) Senebier, p. 63.
(4) Senebier, p. 63.

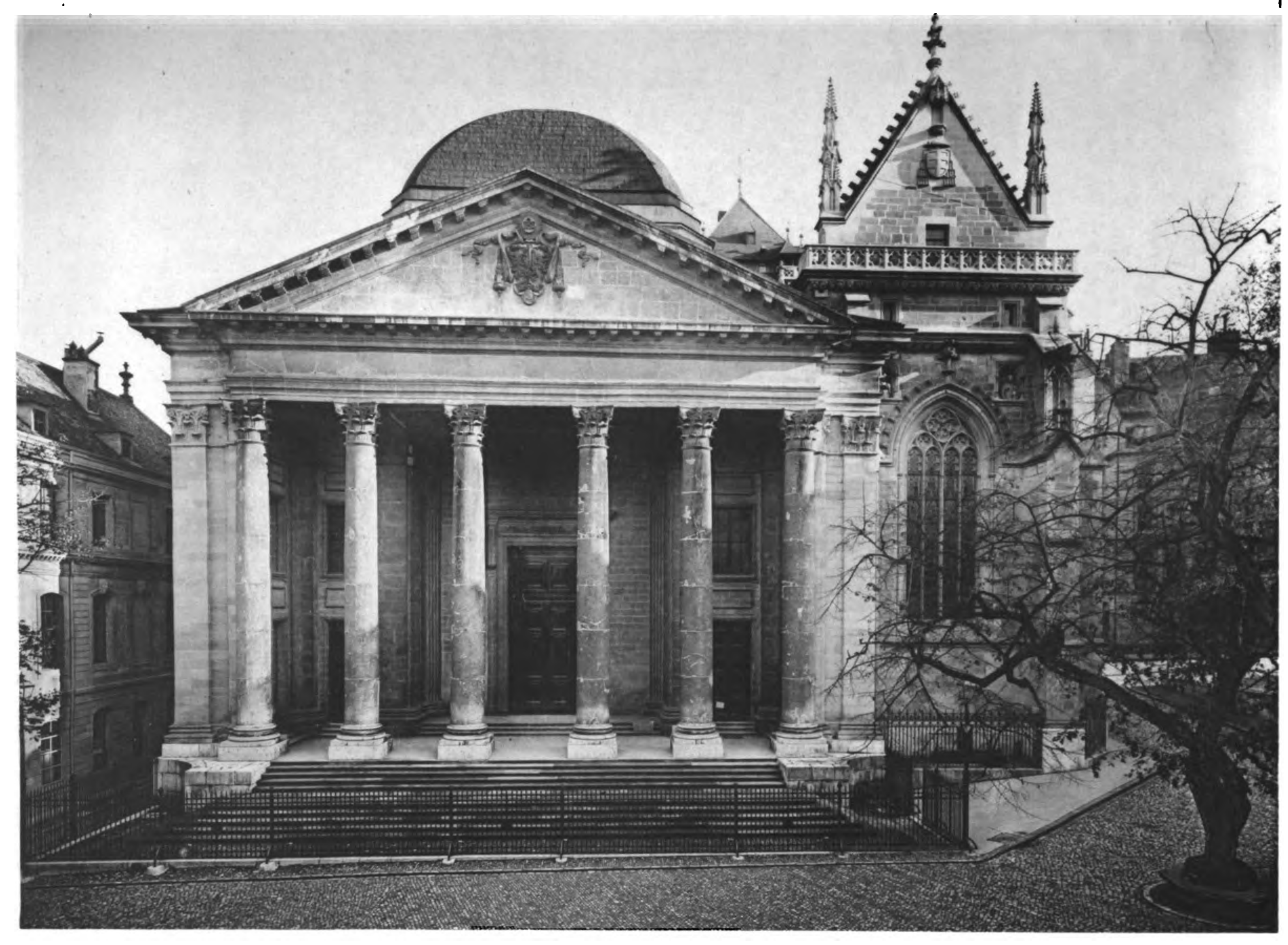
au sieur Scherer et se trouvait en sûreté dans la grande église de Lausanne, parce qu'il était grevé d'une hypothèque de 3,000 livres. On pouvait l'avoir pour 10,000 livres et constituer un capital de même valeur dont les intérêts serviraient à payer l'organiste. L'un des fils de Scherer s'offrait à fonctionner en cette qualité avec 300 livres d'honoraires par an.

Le Conseil fit donc apposer sur les murs de la ville l'affiche suivante, en date du 24 mars 1756 (1) :

## AVIS AU PUBLIC

Ensuite de la résolution du Magnifique Conseil des Deux Cents du 19 du courant mois, d'employer à la construction d'une *Orgue pour le temple de Saint-Pierre* et à l'entretien d'un *organiste*, l'excédent des fonds qui auront été employés à la restauration *du temple*, si les personnes qui ont souscrit, ou fait des dons pour la dite restauration ont pour agréable que le dit excédent (toutes réparations achevées) soit apliqué à cet usage. En conséquence les personnes qui ont souscrit, ou fait des dons pour les dites réparations et qui pourroient ne pas aprouver le dit employ de l'excédent, sont invitées à se déclarer aux seigneurs de la Chambre des Comptes dans le courant du mois d'avril prochain, afin qu'à la clôture des comptes, concernans les dites réparations, il leur soit remboursé leur quote-part du dit excédent : avertissant

(1) *Avis au public*. Placard in-folio. Société d'histoire, vol. 100, pièce 7. — Archives, E. 4. Bibliothèque publique, Gf. 568, tome 1. — Reproduit par Archinard, *Les édifices religieux*, etc., p. 268 n.



PORTIQUE ACTUEL

CONSTRUIT DE 1749 A 1756

que passé le premier may prochain, leur silence tiendra lieu d'approbation.

Il est probable que fort peu de personnes se prévalurent de l'offre du Magnifique Conseil qui put acheter l'orgue de Scherer et le faire installer dans la cathédrale pendant les derniers mois de l'an 1756.

Les travaux étant terminés, on décréta la réouverture du temple pour le dimanche 5 décembre 1756. Il avait été fermé pendant près de sept ans.

* * *

Au jour fixé la vaste nef était comble. Les magistrats et les pasteurs entrèrent solennellement en corps par la grande porte. Les nouvelles orgues firent entendre pour la première fois au public leurs voix harmonieuses ; les cœurs étaient vivement émus. Tous les chantres de la ville, convoqués pour la circonstance, dirigèrent le chant de l'assemblée. Spectable Ami de la Rive, pasteur et professeur, prononça un beau discours qui fut plus tard imprimé. Il avait choisi pour texte le quatrième verset du Psaume C : *Entrez dans ses portes avec actions de grâces et dans ses parvis avec louange. Célébrez l'Eternel ; bénissez son nom.* Il y avait presque autant de monde, l'après-midi, pour entendre le sermon du pasteur Jean Sarasin l'aîné qui prêcha sur Esdras VIII, 28 : *Vous êtes sanctifiés à l'Eternel. Ces vaisseaux et ces ustensiles sont sanctifiés. Cet or et*

*cet argent sont une offrande volontaire, que vous avez faite à l'Eternel, le Dieu de vos Pères.* Ce discours a été livré, en même temps que l'autre, à la publicité.

Le soir, il y eut grand souper à l'Hôtel de ville. Le Conseil y avait invité, avec les membres de la Commission de Saint-Pierre qui n'étaient pas conseillers, Messieurs les receveurs de la collecte, Messieurs de la justice, Messieurs les châtelains, les quatre doyens du Deux Cents, les deux ministres allemands et toute la Compagnie des Pasteurs (1). Lorsque ceux-ci arrivèrent en corps, ils trouvèrent, à la porte de la Maison de ville, les nobles Mallet, Ami de Chapeaurouge, Buisson et Grenus (2) qui avaient été officiellement chargés de leur faire accueil et de les introduire dans la salle du festin. Le souper, dit le registre, « fut simple et modeste, à tant par tête, comme celui des syndics (3) ». Deux santés y furent portées, d'abord aux Magnifiques Conseils et à la Vénérable Compagnie, ensuite à la prospérité de l'Etat et de l'Eglise (4).

Dès lors le culte recommença à être célébré régulièrement à Saint-Pierre, et, le 3 janvier 1757, le Conseil Général qui, dans l'intervalle, s'était tenu dans l'église de Saint-Germain, put retrouver son antique et vaste local.

Ainsi fut terminée l'œuvre considérable que nos ancêtres ont menée à bien. Sans doute, on peut, à bon droit, critiquer beaucoup de choses dans la conception et dans l'exécution

(1) Registre du Conseil du 22 novembre 1756.
(2) Registre du Conseil du 4 décembre 1756.
(3) Registre du Conseil du 22 novembre 1756.
(4) Registre du Conseil du 1er décembre 1756.

de ce grand ouvrage, mais, tout en déplorant la construction du portique romain qui, si beau qu'il soit en lui-même, jure avec le reste de l'édifice, nous dirons avec Galiffe : « Quand on « réfléchit à ce que le goût pédant et biscornu de cette époque « bâtarde aurait pu nous laisser là en fait d'architecture religieuse « (quelque chose dans le goût du temple de la Fusterie par « exemple), on doit s'estimer heureux de la réussite de cette « réparation capitale, qui a sauvé d'une ruine certaine, alors déjà « très imminente, notre seul monument vraiment digne de ce « titre [1]. »

* * *

Tandis qu'il consolidait la cathédrale, le Conseil voulut la munir d'une bonne horloge. Le nommé Simon, horloger, qui était en même temps marguillier de Saint-Pierre, fut chargé de cette affaire. Ce fut lui qui eut l'idée d'ajouter à l'horloge, comme cela existait dans d'autres villes, une sorte d'instrument musical jouant un air pour annoncer la sonnerie. Le Conseil hésita d'abord [2], puis il approuva la construction du carillon par décision du 17 janvier 1750, sur l'assurance de Simon que le supplément de dépense ne dépasserait pas 1,485 florins. Cette belle horloge devait être placée dans le clocheton au-dessus la façade, mais ce clocheton ayant été

(1) Galiffe, *Genève historique et archéologique*, p. 201.

(2) Registre du Conseil du 18 août 1749.

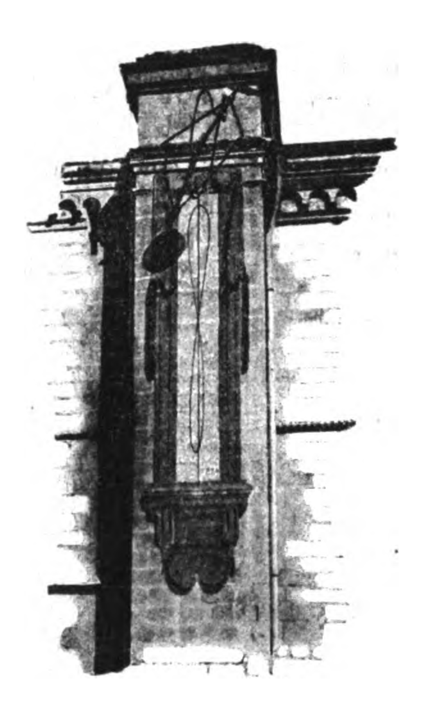
supprimé dans le plan d'Alfiéri, on la laissa dans la tour du milieu ou de fer-blanc, où elle avait été provisoirement déposée et qui s'appela dès lors tour du carillon. Ce carillon, à qui l'on fit jouer à la fin du siècle dernier, tant d'airs révolutionnaires, était en très mauvais état dans la première moitié du nôtre. M. Gabriel Gallot, mort en 1849, fit au Consistoire un legs pour le réparer. Remis à neuf, cet instrument aimé des Genevois put dès lors jouer le *Cé qué l'Aino*, l'air du *Devin du village*, celui du *Petit Chaperon rouge* et le *Ranz des vaches* (1).

* * *

Pour être agréable aux horlogers de la ville et pour pouvoir régler exactement la nouvelle horloge, le Conseil, en 1760, chargea le même Simon de dessiner un cadran solaire sur la face de l'église qui regarde la Taconnerie, entre les Macchabées et la tour du midi. Simon traça une ligne méridienne, capable de donner le midi vrai. « Mais, dit le professeur P. Picot, comme il importe davantage « dans une ville où les horlogers abondent, de connaître le midi « moyen que le midi vrai, puisque les intervalles des midis moyens « sont tous égaux entre eux, tandis que ceux des midis vrais « diffèrent et qu'une bonne montre ou une bonne horloge bien « réglée sur le midi moyen ne varie jamais, tandis qu'il faut « chaque jour quand on les règle sur le midi vrai avoir égard à

(1) Archinard, p. 248.

« l'équation du temps pour les retarder ou les avancer, le gouver-
« nement pria en 1778 M. Jaques-André Mallet, savant professeur
« d'astronomie, maintenant dé-
« cédé (Picot écrivait en 1806)
« de tracer, sur la méridienne en
« ligne verticale déjà existante, la
« ligne courbe ou huit de chiffre
« convenable à la position de ce
« cadran, pour qu'à son aide
« on pût chaque jour de soleil
« annoncer à la ville l'instant du
« midi moyen. C'est ce qu'il exé-
« cuta très heureusement. Quand
« le point lumineux du cadran se
« place, en cheminant, sur la
« courbe, une corde communi-
« quant du bas à la grosse cloche
« est tirée par celui qui observe, et le coup qui se frappe est
« l'annonce demandée. »



Ce coup du midi a rendu pendant longtemps les plus grands services aux fabricants d'horlogerie de notre ville.



L'époque révolutionnaire amena dans le temple de Saint-Pierre des modifications plus apparentes que durables. L'exercice

du culte en fut banni et celui-ci réduit aux quatre églises de Saint-Germain, Saint-Gervais, la Madeleine et la Fusterie (1). La Clémence ne servit plus qu'à convoquer des assemblées politiques ou des fêtes civiques. Le carillon, aux frais de l'Etat et par les soins du sieur Brugnier, marguillier, sonna les airs les plus populaires de la Révolution (2). Il fallut aménager l'intérieur de l'église en vue de sa nouvelle destination. L'intérieur fut arrangé de manière à faciliter les élections et votations fréquentes où le peuple était appelé. Pour procurer aux citoyens deux issues parallèles, on ne respecta pas le tombeau du duc de Rohan. Dans la séance du 14 février 1794 les deux Comités d'administration et de sûreté réunis en assemblée délibérante décidèrent « qu'on transporterait ailleurs le « marbre et les matériaux de ce mausolée pour en disposer au « besoin d'une manière utile. Que quant aux cendres de Rohan et « de son épouse leur déplacement n'était point nécessaire; on « pourrait les couvrir d'une simple pierre sur laquelle serait gravée « une inscription modeste (3). »

(1) Voir le registre des Comités d'administration et de sûreté du 10 novembre 1794.

(2) Registres des Comités du 1er et du 26 septembre 1794.

(3) Le 18 juin 1890, en procédant aux travaux préparatoires à la pose de la nouvelle statue du duc de Rohan, on a ouvert le tombeau et trouvé une caisse renfermant des ossements, sur laquelle était fixée une lame de plomb avec l'inscription suivante :

LE . 17 . FEVRIER . 1794 . LAN . III . DE . L'EGALITE
A . DEUX . HEURES . APRES . MIDI
EN . PRESENCE . DES . CITOYENS . IEAN . JANOT . PRESIDENT . DU
COMITE . DE . SURETE . ET . DUPIN . BONNET . PALLARD
LES . TOMBES . DU . DUC . DE . ROHAN . ET . DE . SA . FEMME
ONT . ETE . OUVERTES . LES . DEUX . CADAVRES . ETOIES . PASSABLEMENT
CONSERVES . LEURS . CENDRES . ET . LEURS . OSSEMENTS . ONT . ETE
REPLACES . SOIGNEUSEMENT . APRES . LENLEVEMENS . DES . CHASSES

Le 22 décembre 1794 l'église de Saint-Pierre reçut la dénomination officielle de *Temple des loix*. Un grand tableau peint par Saint-Ours, représentant la République de Genève — on peut le voir maintenant dans l'escalier du musée archéologique — fut placé au fond du chœur, surmonté du drapeau genevois et entouré des drapeaux de la République française, des Etats-Unis, de Zurich et de Berne (1). La déclaration des droits de l'homme fut affichée dans le Temple des loix comme d'ailleurs dans toutes les églises de la ville (2).



Bientôt on put y voir les fêtes décadaires et les cérémonies commandées par le Directoire : en 1790 les malédictions et imprécations prononcées contre la monarchie autrichienne, après le meurtre des plénipotentiaires de Rastadt;

(1) Voir là-dessus le registre des Comités du 22 décembre 1794 et du 27 mars 1795.
(2) Registre des Comités du 12 octobre 1794.

en 1799, le 23 janvier, l'anniversaire solennel de l'exécution de Louis XVI (1). Les mariages y étaient célébrés civilement et pompeusement, avec accompagnement de musique d'orchestre (2).

Le concordat en 1802 rendit au temple de Saint-Pierre son ancien nom et sa destination primitive; et les cloches de la ville, qui, depuis 1798, n'avaient annoncé que des cérémonies ou des assemblées républicaines, sonnèrent de nouveau les offices religieux (3).

* * *

Les quelques faits qui, depuis cette époque, intéressent le temple de Saint-Pierre, sont si rapprochés de nous qu'il suffit de les énumérer.

Le tombeau du duc de Rohan, dont les débris, longtemps épars autour du temple, avaient été rassemblés dans la chapelle en 1801, fut rétabli en 1825, grâce surtout au syndic Rigaud, « aux frais du « gouvernement, comme étant un objet d'ordre public et tenant à « l'histoire (4) ».

On profita du Jubilé de 1835 pour orner de vitraux les belles rosaces des deux grosses tours et un certain nombre de fenêtres.

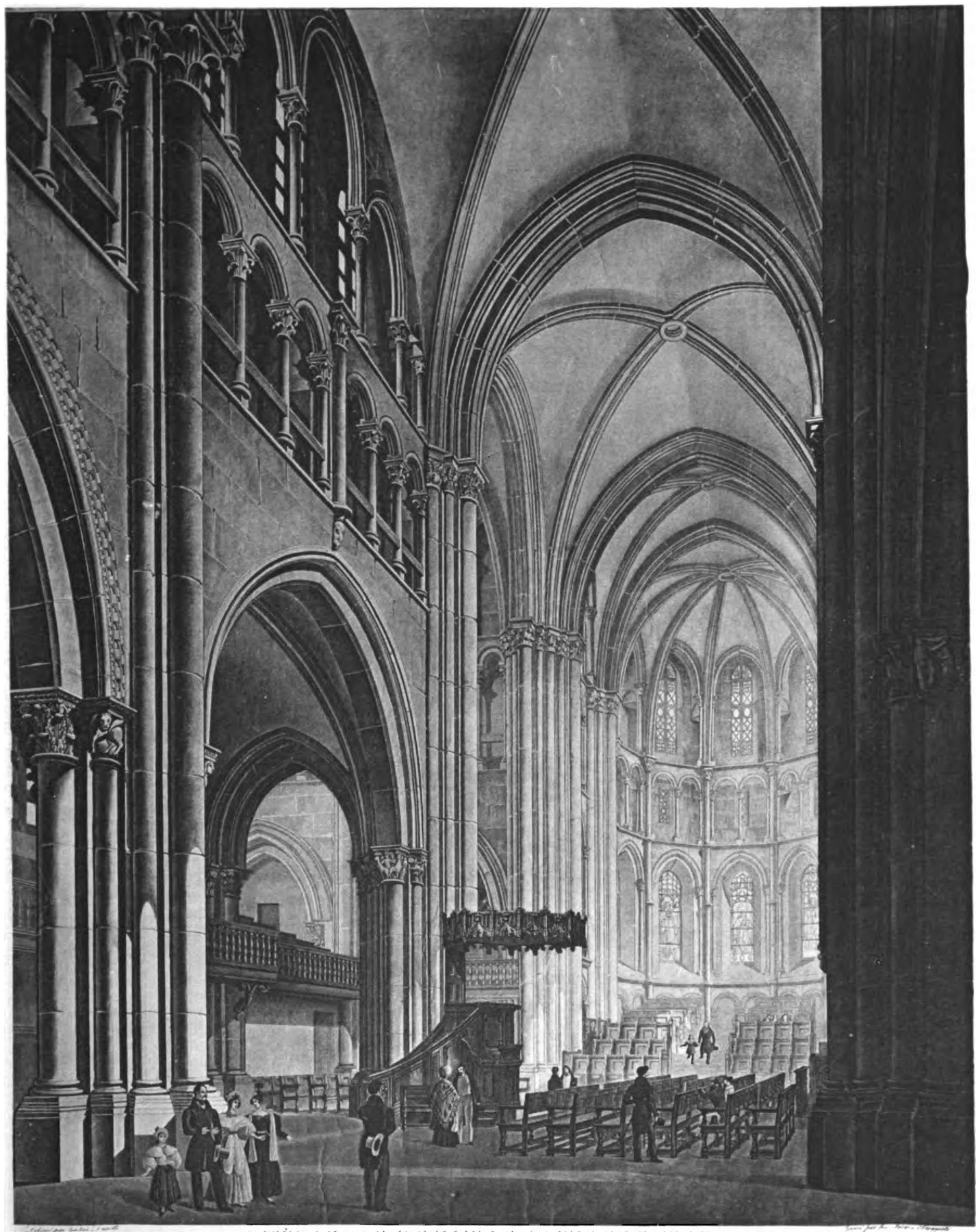
(1) Manuscrit de P. Picot.

(2) Archinard, p. 271.

(3) Manuscrit de P. Picot.

(4) Blavignac, M. D. G., tome VI, p. 112. Voir aussi dans le *Journal de Genève* du 9 septembre 1890, l'intéressant article de M. Jacques Mayor sur *le Mausolée du Duc de Rohan à Genève*.

SAINT-PIERRE, ANCIENNE CATHÉDRALE DE GENÈVE



NEF ET ABSIDE

**Reproduction d'une gravure de Durelli, 1830**

Cette artistique décoration, qui coûta plus de 10,000 francs, est due à l'initiative et au dévouement de l'éloquent prédicateur Barthélemy Bouvier (1).

La grille qui entoure le péristyle a été placée en 1844.

Nous avons vu que les anciennes stalles des chanoines ont été restaurées en 1847.

Enfin, pour mentionner des faits beaucoup plus rapprochés de nous, la chaire actuelle date de 1864 ; les nouvelles orgues de 1866 ; et la Clémence, fendue le 14 octobre 1866, fit de nouveau, le 3 novembre 1867, entendre sa voix grave, aimée du peuple genevois. N'oublions pas que des bancs, en rapport avec le style de l'édifice, ont été installés en 1878 par le Conseil administratif de la ville de Genève, et que les beaux vitraux des fenêtres inférieures de l'abside ont été restaurés de 1886 à 1888 (2).

* * *

Si l'auteur de cette notice est entré dans des détails un peu trop minutieux peut-être au gré de quelques lecteurs, c'est que rien de ce qui touche à la cathédrale de Saint-Pierre ne lui semble dépourvu d'intérêt. Elle est en effet intimement liée à notre vie nationale, cette église aux trois clochers qui donne à Genève sa physionomie

(1) Jubilé de la Réformation à Genève. Août 1835. *Historique et Conférences*, pp. 127 à 129.

(2) Voir là-dessus le savant et complet rapport de M. D. Art, Mémorial des séances du Consistoire, 1888, pp. 302-312.

dans l'espace, et qui reste dans la mémoire du Genevois absent ou exilé comme le symbole de la patrie.

Ce n'est pas seulement comme édifice destiné au culte qu'elle est à considérer. — N'est-ce pas dans ses murs que se sont tenus, depuis la Réformation, ces Conseils généraux où le peuple fut appelé à élire ses magistrats et à manifester sa volonté souveraine? N'est-ce pas là que durant trois siècles se célébra chaque année la cérémonie si justement populaire des promotions du Collège? N'est-ce pas dans cette même enceinte que nos premiers magistrats sont venus et viennent encore prêter solennellement le serment de leur charge en face de la nation? Et que d'événements qui ont influé sur l'histoire et sur les destinées de notre chère cité s'y sont produits depuis le premier tiers du XVIe siècle!

Là, le 2e décembre 1533, au prêche de Guy Furbiti, docteur en Sorbonne, qui défiait outrageusement les réformés, Froment s'écria : *Messieurs, Messieurs, écoutez-moi. Je donne ma vie et me mettrai au feu, si je ne prouve par la Sainte Ecriture le contraire de ce qui vient d'être avancé.* On sait le tumulte qui suivit, les cris « au feu l'hérétique » qui s'élevèrent de toutes parts, et le danger auquel échappa le réformateur. Pour la première fois une voix réformée s'était fait entendre dans la cathédrale de Saint-Pierre.

Là, le 8 août 1535, Farel monta en chaire, à la joie de plusieurs, à l'indignation de quelques-uns, et sa voix tonnante, inaugurant pour la république une ère nouvelle et glorieuse, sonna le glas funèbre d'un régime qui avait fait son temps.

Là le noble, l'austère, le grand Calvin fit ses prédications

retentissantes, où il proclamait la vérité qu'il avait trouvée dans la Bible et qu'il annonçait à la terre.

Là, le 5 juin 1559, en présence des quatre syndics, du Conseil, des ministres, des nouveaux professeurs et régents et d'environ 600 écoliers, fut proclamée l'*Ordonnance sur les écoles* qui instituait à Genève un collège et une académie, depuis justement célèbres.

Là l'Église de Genève étroitement unie à la république célébra ses jeûnes solennels, le 3 septembre 1572, après le massacre de la Saint-Barthélemy; le 22 décembre 1602, après la délivrance de l'Escalade; et dans toutes les occasions importantes où, au milieu des périls providentiellement écartés, dans les temps fâcheux comme dans les époques de joie, il s'agissait de remercier Dieu de ses grâces ou d'implorer son secours.

Là se fêtèrent aussi ces Jubilés de la Réformation qui émurent profondément la population genevoise et portèrent dans les cœurs et dans les vies d'heureux fruits, en 1735, en 1835, en 1885.

Là, le 31 décembre 1813, le jour où l'indépendance de Genève fut de nouveau proclamée par de courageux citoyens, là se précipita la foule pour rendre grâce au Dieu libérateur.

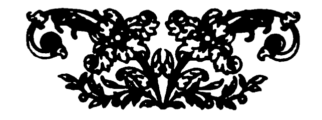
Voilà le passé, — et que de choses se pourraient ajouter encore! — mais que sera l'avenir? Notre belle cathédrale restaurée sera encore sans doute le théâtre de scènes dignes de notre histoire! Qu'on me permette d'en décrire une par avance. Tout éveillé j'ai fait un rêve et je tiens à le raconter. En 1935 la plupart de ceux qui lisent aujourd'hui ce mémoire auront été rappelés auprès de leur Dieu. Mais les Genevois protestants, nos enfants, nos petits-enfants,

célébreront alors le Jubilé quatre fois séculaire de la Réformation. Il m'a semblé les voir préparer cette solennité. L'un disait — et il paraissait être généralement approuvé : — « Nos pères ont consolidé notre chère cathédrale, ils ont rajeuni la tour du nord, ils ont remplacé par une flèche élégante l'épaisse tour de fer-blanc que nous connaissons par les estampes d'autrefois, ils ont orné de belles verrières les 86 fenêtres de l'édifice. Ne faut-il pas qu'à notre tour nous fassions aussi quelque chose ? On parle d'ériger un monument en l'honneur de la Réforme. Nous possédons même un fonds qui a cette destination [1] et qui s'est augmenté, multiplié depuis un demi-siècle par les dons généreux des patriotes et des chrétiens. Quel monument allons-nous construire ? Un seul s'impose à notre goût artistique et à notre genevoise piété. Cédons au nouveau tribunal ou au nouveau musée cette belle façade du Panthéon de Rome qui dépare une église romano-gothique ; et sachons élever à sa place un portail qui enlève tous les suffrages, un portail qui rappelle et l'ancienne histoire de notre cathédrale, et les souvenirs de la Réforme, et les espérances à l'avenir. Appelons à cette tâche nos architectes les plus capables, nos artistes les plus distingués, et attendons du patriotisme de tous les ressources nécessaires à cette grande œuvre. »

Et voici le jour du Jubilé. Sur la place de Saint-Pierre la façade se dresse, belle, grandiose, sublime, et dirige en haut tous les regards, toutes les pensées. Une multitude immense se presse dans

(1) Le reliquat des sommes collectées pour le Jubilé de 1885.

le temple. Les cantiques montent jusqu'au ciel portés par des milliers de voix. Le prédicateur est croyant, patriote, fidèle; la foule est attentive, recueillie, émue. On sent que les cœurs sont touchés. — A cette vue je ne pus faire autrement que de m'écrier: Ah! merci Seigneur Eternel, ils continuent donc à te servir, nos enfants et nos petits-enfants; ils te servent mieux que nous ne l'avons fait nous-mêmes; tu es toujours le Protecteur de notre Genève bien aimée. Sois-le longtemps encore, sois-le dans les siècles futurs, sois-le jusqu'à la fin. Que ta main reste étendue pour bénir! Que, de génération en génération, les fils vaillent mieux que les pères! Qu'ils progressent en toutes choses, avant tout en foi et en charité!



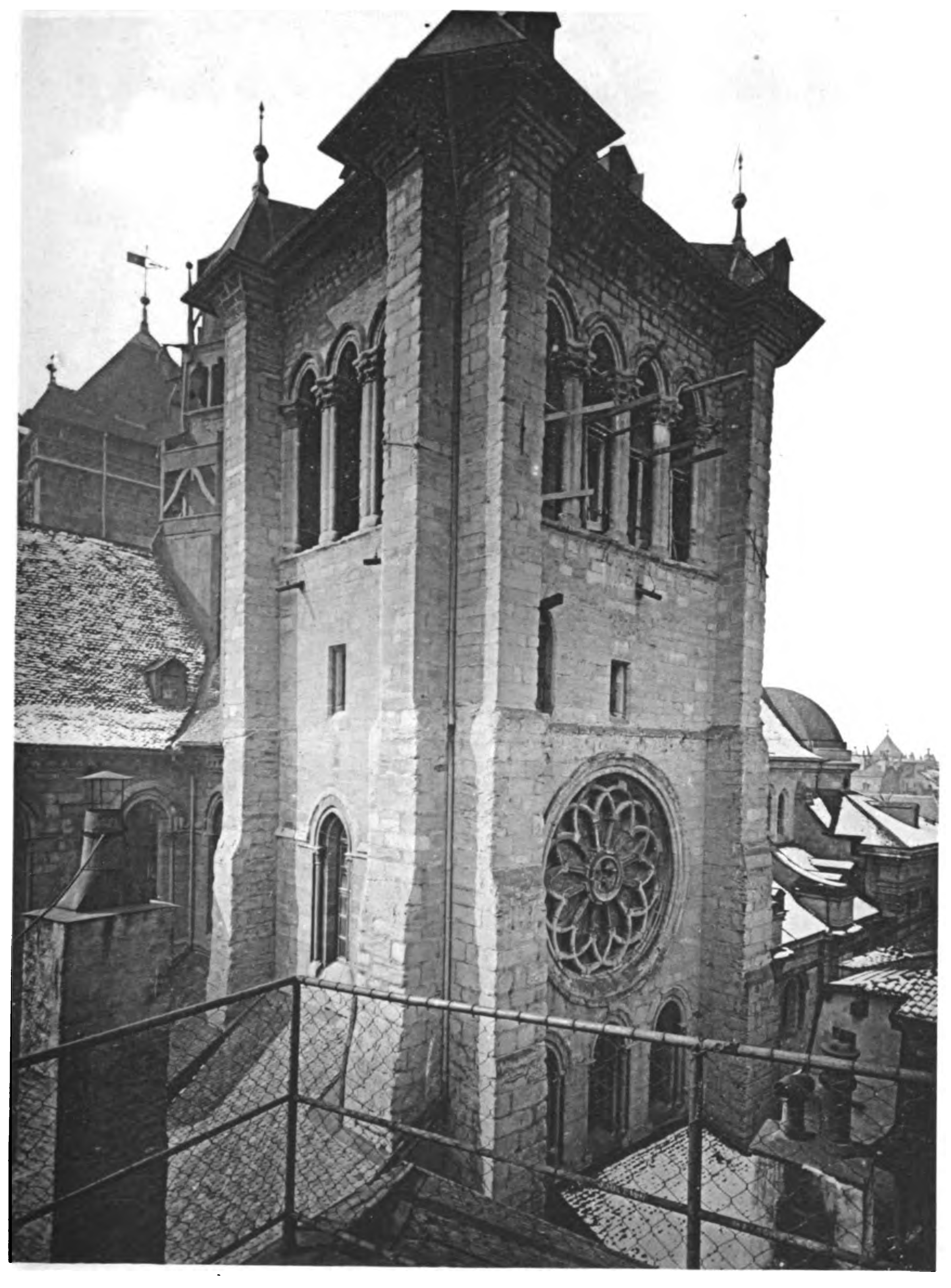
# ERRATA

Page 39, note (1), ligne 4, au lieu de : *ordin[a v]erunt*, lisez : *ordinaverunt*.

Page 40, note (1), ligne 4, au lieu de : *Burg[i f]oris*, lisez : *Burgiforis*.

Page 54, ligne 15, au lieu de : *dans le Musée épigraphique de Genève*, lisez : *à l'Université, bâtiment de la Bibliothèque publique, salle Ami Lullin*.

Page 61, ligne 20, dans un certain nombre d'exemplaires seulement, au lieu de : *1725*, lisez : *1275*.



TOUR DU NORD

VUE DEPUIS LA RUE DE L'ÉVÊCHÉ

1889



Corniche sculptée. Xe siècle

# TRAVAUX DE RESTAURATION

*La restauration de notre cathédrale a commencé en 1878 par la chapelle des Macchabées, inaugurée en 1888.*

*En 1884, la Ville faisait restaurer les deux chapelles absidales sud. En 1889, l'Association pour l'œuvre de la restauration de l'église de Saint-Pierre se constituait officiellement. Pendant l'été 1889, la Ville faisait refaire à la tour du nord la colonnade qui fait face au lac.*

*Enfin, en 1890, la convention entre la Ville et la Société pour le travail en commun étant signée, la restauration générale pouvait dès lors commencer.*

*Pendant la mise en œuvre assez longue de ce rouage compliqué, la Ville faisait encore procéder, de sa propre initiative, à un travail fort nécessaire quoiqu'il n'en reste aucune trace visible aujourd'hui.*

*La solidité des fondations de la tour du nord avait souvent été mise en doute. Quelques fissures intérieures, quelques pierres brisées, le surplomb assez considérable des faces, semblaient tout autant d'indices que des mouvements avaient dû se produire, mouvements qui ont légèrement altéré la construction.*

*Avant de procéder au revêtement de la tour, en roche dure (marbre de Collombey), il était urgent de s'assurer de l'état des fondations.*

*Pendant les mois d'avril, mai et juin, nous avons donc découvert la base par de profondes tranchées, allant jusqu'à six mètres du côté de la rue de l'Evêché et à quatre mètres du côté de l'occident.*

*Nous avons trouvé, en général, des fondations extrêmement solides, formées d'une maçonnerie de gros cailloux de rivière, liés par un mortier plus dur que la roche, reposant sur un bon sol de gros sable d'Arve. Aussi longtemps que des mains imprudentes ou des causes naturelles imprévues ne mineront pas le pied de la colline de Genève, notre vieille tour n'a rien à craindre pour son existence. Elle bravera plus de siècles qu'elle n'en a vus jusqu'à nos jours et la belle voix de ses cloches ne cessera pas encore de retentir sur notre ville. Seul, le parement extérieur de ces fondations était défectueux, offrant peu d'empâtement et formé d'assises de mollasses pourries, au-dessous desquelles le mur en cailloux allait diminuant d'épaisseur vers sa base.*

*Ce parement des fondations allait avoir une grande importance, puisqu'il est destiné à supporter celui de la face toute entière, que l'on se propose de reconstruire avec une pierre nouvelle beaucoup plus lourde que l'ancienne; plus une saillie, sur le nu du mur actuel, de dix à*

*vingt centimètres de la même pierre, destinée à racheter le faux aplomb de la partie supérieure. Nous avons donc repris ces fondations en sous-œuvre et reconstruit leur parement en bonnes assises de roche, posées à joints vifs.*

*Ce travail de patience a exigé de grandes précautions pour obtenir une bonne liaison avec l'ancienne maçonnerie en cailloux et éviter dans l'avenir toute espèce de tassement.*

*C'est sur ces fondations, ainsi consolidées, qu'au mois de juin dernier a commencé le travail de restauration à frais communs entre la Ville et l'Association, soit la réfection du contrefort, la petite porte de l'Evêché et les trois fenêtres au-dessus de la sacristie, le tout sur la façade nord de la tour.*

*L'année prochaine ce sera le tour de la rose et du reste de cette façade; les années suivantes devront achever cette première période de restauration.*

*Le temps matériel, nécessaire pour la terminer, serait de trois à quatre années si l'argent est rassemblé.*

*La première pierre est posée à ce grand œuvre dont bien des gens parlaient depuis de longues années et qui dormirait probablement encore sans la juvénile initiative de M.* A. WAKKER, *notre président, qui a osé aujourd'hui ce que beaucoup de personnes entrevoyaient comme un rêve d'avenir très éloigné.*

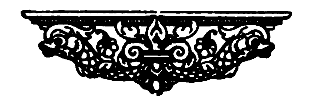
*Maintenant que nous sommes à l'ouvrage, faisons bien et si possible rapidement; travaillons tous, comités et sociétaires, avec zèle et suite.*

*Soyons assez sages pour ne pas disséminer nos efforts et ne nous*

*laissons pas entraîner à entreprendre plusieurs parties de l'édifice à la fois au risque de les laisser toutes inachevées, à moins que notre caisse ne souffre de pléthore.*

*Lorsque la tour du nord sera terminée, viendront l'abside, le clocher central, la tour du midi, la grande nef, enfin, à l'intérieur, les vitraux et le mobilier.*

Louis VIOLLIER.



SORTI DES PRESSES DE

L'IMPRIMERIE SUISSE, RUE DU COMMERCE, 6, GENÈVE

*C.-E. Alioth*, propriétaire — *E. Haissly*, directeur

ACHEVÉ D'IMPRIMER EN JANVIER 1891

# TABLE DES MATIÈRES

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

COUVERTURE : Composition de *A. Golay*, architecte.
REVERS : Armes du Chapitre, au bas de la tour du midi.

## *Planches hors texte :*



## *Vignettes dans le texte :*



---

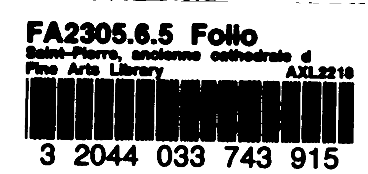
**Les têtes de chapitres et leurs légendes sont tirées de l'ouvrage de BLAVIGNAC : *Architecture sacrée du IV[e] au X[e] siècle.***

**Les clichés sans indication de nom, toutes les phototypies, le plan et les vignettes en zincogravure sortent de la maison Thévoz & C[ie], à Genève.**



ARMES DU CHAPITRE.

1510


FA2305.6.5 Folio
Saint-Pierre, ancienne cathedrale d
Fine Arts Library
AXL2219
3 2044 033 743 915



